

INF' OHEY

Renseignements utiles **2** | Editorial **3** | Le collège au travail **4** | Activités associatives **13** | Sports **20**
Environnement **21** | Développement durable **26**
A vos agendas **32** | Le Coin des annonceurs **33** | Etat civil **36**
Professions libérales et autres **39**

NUMÉRO
10



Activités associatives

L'école au bout du pied - p.15

Développement durable

**Tout savoir sur votre
commune et son avenir - p.28**

Collège communal

Daniel de Laveleye - Bourgmestre
Responsable du Centre Sportif Communal

Rue de Ciney 45/1 - 5350 Ohey - Gsm: 0496-123 137
daniel.delaveleye@publilink.be

Etat civil - Police - Mobilité et sécurité - Mouvements patriotiques - Mouvements associatifs - Sports - Loisirs et culture - Jeunesse - Enseignement - Patrimoine - Economie - Emploi et PME - Infrastructures - Logement

Didier Hellin - 1^{er} Echevin

Rue de Reppe 133b - 5350 Ohey - Tél. 083-69 81 62
Gsm: 0476-254 327 - didier.hellin@skynet.be

Aménagement du Territoire - Urbanisme - Environnement Cadre de vie - Finances - Energie - Cultes - Plan Communal de Développement de la Nature - Plan Communal de Développement Rural - Bois - Information - Tourisme Déchets

Bénédicte Servais - 2^e Echevine

Rue du Souvenir 91a - 5350 Evelette - Tél. 085-61 23 00
Gsm: 0497-541 780 - servais.benedicte@skynet.be

Personnel - Aînés - Famille - Enfance et petite enfance - ONE - Politique Sociale - ALE - Titres-services

Michel Gilon - 3^e Echevin

Rue des Ecoles 51 - 5351 Haillot - Tél. 085-61 13 97
Gsm: 0497-479 275 - michel.gilon@publilink.be

Travaux - Travaux subsidiés - Cours d'eau - Agriculture Cimetières - Eclairage public - Egouttage - Electricité - Belgacom - INASEP

Dany Dubois - Président du C.P.A.S.

La Bouchaille 224 A1 - 5350 Evelette
Tél. 085-61 20 70 - dany.dubois@publilink.be



Administration communale

Secrétariat communal

Tél.: 085-61 12 31 - Fax: 085-61 31 28

Secrétaire: Michel Mathieu

Bureaux ouverts au public

Lun. à vend.: 8 - 12h / Merc.: 13 - 16h

Sam.: 9 - 12h / Urbanisme: idem sauf le samedi - uniquement sur rdv avec l'Echevin le samedi matin

Services

Etat Civil: 085-82 44 55

Population: 085-82 44 54

Comptabilité: 085-82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre: 085-82 44 65

Cartes d'identité: 085-82 44 53

Urbanisme Environnement: 085-82 44 57
085-82 44 56

A.L.E.

Tél.: 085-82 44 60

Permanences

Lundi: 8.15 - 12h

Judi: 14.30 - 16h

Vendredi: 12.30 - 16h

Nature et Forêts

Agent des forêts: Olivier Gonne

Rue Bois d'Ohey 305b - 5350 Ohey

Tél.: 085-61 10 35 - Gsm: 0477-781 552

C.P.A.S.

Rue du Tilleul 95 - 5350 Ohey

Tél.: 085-61 19 91 - Fax: 085-84 69 87

Président: Dany Dubois 085-61 20 70

Permanences sociales

Mardi: 13 - 16h, vendredi: 9 - 12h

Alloc. de chauffage: Jeudi: 13 - 15h

Enseignement communal

OHEY I

Haillot: 085-61 17 00

Evelette: 085-61 11 53

Perwez: 085-61 14 61

OHEY II

Ohey maternelle: 085-61 29 38

Ohey primaire: 085-61 12 89



Chères Oheytoises,

Chers Oheytois,

Ce début d'année 2011 est fortement marqué par des événements d'ampleur dans le Monde : les révolutions multiples dans le monde arabe, le séisme majeur qui a touché le Japon suivi d'un tsunami impressionnant et destructeur, les catastrophes naturelles majeures subies par l'Australie, autant de moments forts où de nombreuses populations souffrent, où de trop nombreuses vies sont sacrifiées. ont décidé d'utiliser le malheur des Japonais à des fins politiques pour défendre leur idéologie, c'est regrettable. Nous souhaitons de notre côté exprimer notre solidarité au peuple japonais. A côté de ces catastrophes et souffrances considérables, la vie de notre petite commune reste bien paisible même si la crise politique belge qui perdure nous inquiète et nous fait entrevoir une profonde réforme de notre pays. Sans oublier la crise économique qui pénalise de nombreuses familles.

Au niveau de la commune, le travail se poursuit sur les différents chantiers et projets importants lancés par le Collège et le Conseil communal. Ainsi, la modernisation de l'administration a connu de nouveaux développements avec l'audit des assurances communales qui a permis de mettre de l'ordre dans nos couvertures assurance, l'audit informatique réalisé qui a conduit à d'importantes décisions en matière informatique et une modernisation des équipements informatiques et téléphoniques qui sera largement réalisée fin 2011. Le Collège et le Conseil de l'action sociale ont également opéré une large réorganisation du personnel et des services communaux et du CPAS. Les deux nouveaux secrétaires communal et de CPAS font un travail important pour accroître chaque jour la qualité et l'efficacité de notre administration communale avec pour seul objectif de mieux répondre aux attentes de la population en matière de services publics. Progressivement, cette réorganisation se termine.

D'importants dossiers stratégiques avancent très bien : cela concerne le schéma de structure communal qui vise à adopter pour l'avenir une politique d'aménagement du territoire concertée et répondant aux principaux défis de la commune, le programme communal de développement rural qui sera prochainement finalisé proposera une stratégie d'investissement de la Commune dans le développement rural pour les dix années à venir, cela concerne aussi le Bilan Carbone qui vise à approfondir la stratégie communale de lutte contre les changements climatiques. Cela concerne encore le tourisme qui a fait l'objet d'une évaluation et d'une proposition de stratégie de développement pour les années à venir autour de la thématique de l'arbre qui vise également à doter la Commune d'infrastructures qui font encore défaut : salle polyvalente, bibliothèque, ateliers créatifs, portail touristique, valorisation de nos bois. Les écoles ont fait l'objet d'une attention particulière. Le service de garderie et l'accueil extra-scolaire également.

Les investissements ne sont pas en reste : près de 2 millions d'€ dans la réfection des voiries communales sur la période 2008-2012, près d'un demi-million d'€ dans l'équipement et la modernisation du centre des travaux. Des travaux sont en cours dans différentes écoles et à la crèche, la politique sociale menée par le CPAS vise à rencontrer toujours mieux les besoins de la population la plus fragilisée. Le service propreté de la Commune a été doté du premier véhicule électrique de la Commune tandis que le nouveau car scolaire permet de transporter nos enfants dans des conditions optimales.

« Au niveau de la commune, le travail se poursuit sur les différents chantiers et projets importants lancés par le Collège et le Conseil communal. »

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle édition de notre journal communal Inf'Ohey. Pour rappel, n'hésitez pas à nous adresser les dates de vos activités le plus rapidement possible pour que nous puissions les mentionner dans ces outils d'information et envoyez nous vos articles sur les activités associatives et sportives. N'hésitez pas non plus à nous transmettre vos adresses e-mail si vous souhaitez être informés davantage sur la vie communale.

Didier HELLIN
1er Echevin

Daniel DE LAVELEYE
Bourgmestre

Le Budget 2011 de la Commune : **RIGUEUR, SÉRIEUX ET AMBITION**

Le budget de la Commune pour 2011 présenté par le Collège communal et approuvé par le Conseil communal s'inscrit dans la continuité des objectifs budgétaires que le Collège communal s'est fixés au début de la législature, à savoir la maîtrise des dépenses de fonctionnement au profit d'un meilleur financement des investissements communaux, une réponse adaptée aux réalités communales et à la nécessité de pouvoir gérer les nombreux projets en cours via des ressources humaines renforcées, compétentes et fortement impliquées, un véritable assainissement des finances via une réduction programmée de l'endettement de la Commune malgré un fort investissement – la dette communale aura ainsi été fortement réduite depuis le début de la législature et la charge de la dette sur le budget ordinaire aura été réduite de 25% en 5 ans – et une politique communale ambitieuse, novatrice visant à mieux répondre aux besoins actuels et futurs de la population et de la commune tout en modernisant son fonctionnement.

Il est important de souligner que la politique communale menée ces dernières années a permis des investissements importants sans recourir à l'emprunt : le nouveau car scolaire acheté sur fonds propres, sans emprunt et donc sans hypothéquer l'avenir, l'équipement du centre des travaux longtemps délaissé ou victime de choix inappropriés, l'investissement dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables, la réfection des voiries véritablement dynamisée ces dernières années, la modernisation de l'équipement informatique de la commune, la préparation patiente de dossiers d'investissement dans le logement social, la poursuite de la procédure préalable à la réalisation d'un éco-quartier, la réalisation des étapes préalables à l'adoption du projet de Programme communal de dévelop-

pement rural, le lancement d'un bilan carbone ambitieux, l'achat d'un véhicule électrique pour le service propreté, la réalisation d'un audit sur l'informatique communale et les investissements de modernisation et de sécurisation dans ce domaine, l'évaluation de la couverture assurances de la commune et la réalisation d'un marché global, la réalisation d'une évaluation de la commune sur le plan touristique et l'élaboration d'un projet de stratégie de développement touristique ambitieux en rapport avec notre terroir et son potentiel rural, la poursuite de la préparation d'un investissement important dans un réseau de chaleur communal, la participation active de la Commune dans la collaboration supra-communale Leader en développement rural, la réorganisation des services communaux, sans oublier bien entendu l'attention quotidienne dans les domaines de l'enseignement et le renforcement des équipes, en soulignant aussi la politique environnementale forte menée ces dernières années.

Les dépenses en assistance sociale, aide sociale et familiale connaissent une progression non négligeable en 2011 et confirment qu'au-delà de la dotation au CPAS, la politique sociale communale reste une priorité, même si les synergies développées avec le CPAS permettent des rationalisations bien utiles.

Le budget 2011 est rigoureux car il s'inscrit, ne l'oublions pas, dans une situation de crise qui se maintient et qui implique que les moyens soient bien définis et répartis pour parvenir à mener à bien les projets essentiels pour notre commune et notre population, en préservant l'avenir et en évitant d'exposer la commune à des risques inconsidérés, notamment au niveau de l'endettement.





	Initial 2010	Budget 2010 dernière MB	Initial 2011
Dépenses	4.258.789,36 €	4.709.040,35 €	4.325.133,14€
Recettes	4.287.191,16 €	4.757.759,25 €	4.363.954,13
Résultat présumé	28.401,80 €	48.178,90	38.820,99€
Solde exercice propre	152.707,99 €	133.730,95 €	100.433,19€

Le budget extraordinaire 2011 présenté s'établit à un montant de :

	2010 initial	Budget 2010 dernière MB	Budget 2011
Recettes	2.294.928,65€	3.715.518,56€	4.231.445,09€
Dépenses	2.294.928,65€	3.715.518,56	4.231.445,09€
Résultat	0,00€	0,00€	0,00€

Au final, le budget ordinaire proposé en 2011 permet de dégager un boni à l'exercice propre de 100.433,19€ et le résultat budgétaire positif global permet de financer l'extraordinaire à hauteur de 140.331,10€ à ce stade, ce financement devant être revu à la hausse lors de l'intégration des résultats du compte 2010 qui permettra de constater un boni largement supérieur à celui prévu lors de la dernière modification budgétaire.

Le budget extraordinaire proposé en 2011 vise à poursuivre l'ambitieux programme d'investissements établi en début de législature et réserve cependant une série de projets qui seront inscrits dans le cadre du programme communal de développement rural.

Parmi les projets inscrits au budget projets, citons :

- > L'aménagement d'un terrain synthétique pour le football d'Ohey : investissement estimé à 638.787,99€ financé pour ce qui concerne la part communale par la vente de terrains en 2011. Le dossier de subsidiation a été introduit au dernier trimestre 2010 à la Région wallonne et nous espérons une décision favorable en 2011
- > La poursuite des travaux de réenduisage et de réfection des voiries communales avec un budget de 260.000€ en voiries classiques avec financement via le droit de tirage pour 100.000€ et un budget de 166.500€ en voiries agricoles subsidiés à 60%, budget qui succède à un budget décidé fin 2010 de plus de 400.000€

«Au final, le budget ordinaire proposé en 2011 permet de dégager un boni à l'exercice propre de 100.433,19€»

- > Un important budget d'achat de matériel d'exploitation pour le service travaux visant à parfaire l'équipement du centre des travaux tant pour l'entretien des voiries que pour l'entretien des espaces publics, des chemins, des haies. 145.000€ sont ainsi prévus au budget
- > La réfection des allées des écoles d'Haillet pour 12.000€
- > L'achat et le réaménagement de la Salle Isbanette, dossier introduit dans le cadre d'un appel à projet régional en 2010 dont nous espérons une décision favorable de subsidiation régionale.
- > Le remplacement du revêtement du centre sportif d'Ohey pour 48.400€ avec des subsides pour 36.300€
- > L'aménagement des logements à Jallet pour un montant de 400.000€ subsidié à 75% et financé pour le solde par l'emprunt, dont les charges seront largement compensées par les revenus locatifs générés.
- > La réalisation du réseau de chaleur communal pour un montant estimé à 491.139€ en partie subsidié (30%)
- > L'aménagement de plaines de jeux pour un montant de 70.000€ en partie subsidié
- > La réalisation d'aménagements de sécurisation de nos voiries communales pour un montant de 75.000€.



Voiries communales: **D'IMPORTANTES INVESTISSEMENTS SONT EN COURS !**



Comme déjà souligné dans le point relatif au déneigement, la Commune d'Ohéy est la plus petite commune de l'arrondissement namurois mais elle a en outre la particularité d'avoir le réseau de voiries communales le plus long ! C'est donc un défi particulier dès lors que la Commune dispose de ressources financières souvent plus faibles pour assurer l'entretien : la recette de l'impôt communal sur les revenus est plus faible et le nombre de contribuables inférieur. Ce handicap s'est souvent traduit par le passé par un trop faible investissement communal dans l'entretien et la réfection de nos voiries avec pour résultat une dégradation de leur état.

Depuis le début de la législature 2007-2012, le Collège a eu la volonté de s'attaquer à cette problématique de manière plus structurelle. Le recentrage des priorités d'investissement, la gestion budgétaire rigoureuse et la réduction de la dette et de la charge de la dette ont permis de dégager des budgets plus conséquents pour l'entretien et la réfection des voiries. Avec pour résultat un investissement moyen sur la législature qui dépassera les 400.000€ par an ! Soit près

de 9% du budget communal. Sans compter les dépenses annuelles liées aux « petites dépenses voiries », aux investissements en lien avec l'acquisition de matériel d'exploitation pour le centre des travaux (près de 265.000€ sur les années 2010 et 2011) et ceux liés à la sécurisation des voiries (plus de 110.000€ sur deux ans). Il convient de noter à ce propos que ces investissements auront été réalisés jusqu'en 2011 **SANS RECOURS A L'EMPRUNT** alors que lors des législatures précédentes, le niveau d'investissement a non seulement été beaucoup plus faible, mais également moins régulier et surtout systématiquement financé par l'emprunt. Le Collège communal a également su mobiliser les subsides régionaux pour financer partiellement ces travaux.

Grâce à cette politique du Collège, approuvée par le Conseil communal, les voiries suivantes ont déjà pu faire l'objet d'importants travaux de réfection :

- > Réfection des Rues des Essarts, de la Source et Malizette
- > Réfection des Rues Pierre du Diable et Gros Hêtre



- > Rue des Comognes à Evelette
- > Rue Saint-Mort à Haillot depuis la Rue du Centre jusqu'à la Rue des Hautes Golettes
- > Rue Saint-Martin à Jallet de la route de Perwez jusqu'au parking
- > Rue Ramelot à Ohey
- > Rue Stocus
- > Rue Fond de Bologne entre l'Atelier communal et la rue Draily.
- > Les Rues Cleal et Clair Chêne font l'objet quant à elles d'une totale reconstruction, les riverains l'attendaient parfois depuis près de 20 ans, pour un montant de plus de 600.000€.

Ces travaux représentent pour les années 2008 à 2010 un investissement global de plus d'un million d'€.

Sont encore prévus sur la période 2011-2012 les travaux suivants :

- > Route de Sorée entre le Martichat et la Bouchaille (400 m)
- > Rue du Tige à Evelette (300m)
- > Rue Gilmar à Evelette (150m)
- > Rue du Souvenir à Evelette (250m)
- > Route de Tahier à Ossogne (1200m)
- > Voie des Gérons à Haillot (800m)
- > Rue de Matagne à Haillot (120m)
- > Rue du Lilot à Haillot (850m)
- > Rue Draily (300 m en plus)
- > Rue de Reppe (900m partie dégradée)
- > Rue de la Motte (800m)
- > Rue Bois d'Ohey (partie très dégradée de 200m)
- > Rue Taille Guerry (400m)
- > Rue Ramelot (120m)
- > Rue En rendarche (900m)
- > Rue Plantis (en dossier voirie agricole)
- > Rue Hautes Golettes (en dossier voiries agricoles)
- > Rue Saint-Mort avec Andenne

Ces importants travaux représentent un budget total estimé de 836.500€ sur les années 2011 et 2012 auxquels s'ajoutent près de 140.000€ de travaux de sécurisation. Par ailleurs 7 autres kilomètres de voiries ont fait l'objet d'un petit entretien visant à réduire leur dégradation dans le temps. Bien sûr, ils provoqueront des désagréments temporaires pour les riverains de ces voiries mais il est impossible de faire sans.

Ces investissements sont très importants puisqu'ils avoisinent 2 millions EUR démontrent que la problématique des voiries est fortement prise en compte dans la gestion communale et que les moyens nécessaires sont dégagés pour parvenir à un bon état général de nos voiries communales dans des délais raisonnables.

«Ces importants travaux représentent un budget total estimé de 836.500€ sur les années 2011 et 2012»

Déneigement : LE POINT

Comme évoqué dans le dernier Inf'Ohey Flash, le mois de décembre a été très difficile sur le plan climatique. Les conditions hivernales que nous avons vécues furent exceptionnelles. La précocité des chutes de neige – dès la fin novembre, leur abondance – nous n'avions plus vu de telles quantités de neige depuis bien longtemps- et la répétition de ces chutes de neige durant de longues semaines ont rendu la situation particulièrement difficile. « On n'avait plus vu autant de neige en Belgique depuis 1945. On est sans nouvelles du bateau qui transporte le sel pour nos communes » titrait le journal « La Meuse » le 18 décembre 2010. « Le Chaos » titrait ce même journal le 20 décembre tandis que le journal « L'avenir titrait le même jour « La Belgique au point mort ».

Ces conditions climatiques très difficiles ont été à l'origine d'une très rapide rupture dans l'approvisionnement en sel d'épandage en Belgique, les fournisseurs ne pouvant plus répondre à la demande des communes. Cette rupture de l'approvisionnement, indépendant de la volonté des communes a compliqué la gestion de la situation pour les communes. Ceux qui se sont déplacés sur les routes de différentes communes durant cette période ont pu le constater, les routes furent difficiles partout.

C'est l'occasion de rappeler quelques réalités et données essentielles dans la gestion du déneigement.

La Commune d'Ohey est la plus petite commune de l'arrondissement et une des communes dont le réseau routier est le plus étendu : près de 200 km de voiries communales ! Des voiries essentiellement secondaires à faible trafic. Les voiries principales sont soit provinciales (la chaussée de Ciney par exemple) soit régionales (la Route de Huy). Le salage et le déneigement de ces routes principales ne relèvent pas de la Commune mais de la Province et de la Région.

Il est aisé de comprendre que le salage intensif de 180 km de voiries secondaires de la Commune est tout simplement impossible à envisager et serait financièrement intenable, outre qu'il serait très négatif sur le plan de l'environnement. D'autant que la faible densité du trafic de la plupart de nos voiries rendrait ce salage très largement inefficace. Il ne suffit en effet pas de mettre du sel, encore faut-il qu'il y ait suffisamment de trafic pour que le sel agisse. Premier élément dont il faut tenir compte. C'est la raison pour laquelle la Commune pratique plus systématiquement le déneigement mécanique, à l'aide de chasse-neige, de manière à enlever le maximum de la neige.



Par ailleurs, la Commune se situe à une altitude moyenne de plus de 200 mètres. Cette situation conduit à une différence de température non négligeable par rapport aux zones plus basses ou situées en bord de Meuse. Au milieu du mois de décembre, ainsi, alors que tout avait fondu à Andenne, Huy et Namur, la neige s'était maintenue à Ohey et Gesves sur les hauteurs.

Autre élément à prendre en considération : la capacité de stockage et la difficulté de conserver le sel dans le temps. La Commune ne dispose pas de hall permettant de stocker une grande quantité de sel et de le conserver longtemps. La Commune a ainsi commandé une centaine de tonnes de sel en novembre 2010. Cette capacité de stockage permet de gérer des hivers « normaux » et des hivers plus rigoureux si les fournisseurs peuvent répondre à des commandes régulières. Or, durant ce mois de décembre, non seulement la période neigeuse fut longue et abondante mais en outre les fournisseurs furent très vite incapables de répondre aux demandes des communes. C'est cette raison qui a conduit à ne plus pouvoir saler les routes communales. La Commune a alors opté pour des produits alternatifs quand ils étaient disponibles : poussier et petits gravillons.

Sur le plan de l'organisation, la Commune a choisi depuis longtemps de déléguer le déneigement à des agriculteurs via un marché public lancé chaque année. Le territoire communal est divisé en différentes zones pour lesquelles chaque fois un agriculteur a été désigné sur base de la meilleure offre reçue. Ce marché a ainsi été attribué fin octobre 2010. Suite aux offres reçues, le territoire est réparti comme suit : Ohey, Haillot, Jallet-Goesnes-Perwez, Evelette. Ce système permet à la Commune de pouvoir mener le déneigement de front en même temps sur les différents villages alors qu'un service communal ne pourrait pas y parvenir. Les agriculteurs doi-



Rue de Brionsart/Rue de Reppe, côté Gesves



Rue de Brionsart/Rue de Reppe, côté Ohey

vent en outre assurer le déneigement dans la demi-heure de l'appel de la Commune. Ce système fonctionne relativement bien et le marché est relancé chaque année, permettant une évaluation régulière.

Le budget annuel habituellement consacré au déneigement se situait pour la période 2004-2008 entre 5000 et 10000€. En 2009, suite à un hiver plus rigoureux, ce budget a atteint de l'ordre de 20.000€. En 2010, ce budget aura atteint un record! Près de 80.000€ !

En effet, durant ce fameux mois de décembre 2010, nous avons connu plus de 25 jours de neige, avec des chutes de neige très abondantes, répétées, et le vent qui s'est mis de la partie pour former d'importantes congères. Il fallait régulièrement recommencer le dégagement. En outre, de courtes périodes de dégel suivi de regel ont conduit la neige à se transformer en glace surtout sur les voiries. Les couches inégales de glace rendaient le chasse neige inopérant parfois. Des conditions vraiment extrêmes par rapport à ce que nous avons connu depuis deux décennies. Très difficiles à gérer.

La Commune a vraiment fait le maximum pour que l'on puisse continuer à circuler sur nos routes. Les agriculteurs désignés par la Commune ont été très sollicités et ont travaillé sans relâche. Les services communaux ont appuyé leur travail dans les situations d'urgence et de grosses difficultés. Le déneigement à l'aide du chasse neige a été opéré très régulièrement et la Commune a eu même recours à la location de gros engins (bull) pour dégager les importantes quantités de neige, y compris durant le réveillon de Noël. Plus de 800 heures de travail et de déneigement en un peu moins d'un mois! La plupart des routes ont été traitées au chasse neige jour et nuit, en particulier lors des formations de congères. Bien entendu, les routes sont

« Durant ce fameux mois de décembre 2010, nous avons connu plus de 25 jours de neige, avec des chutes de neige très abondantes »

restées difficiles mais praticables sauf certaines routes impossibles à dégager et qu'il a fallu interdire à la circulation, comme celle de Matagne à Evelette. Mais aucun hameau n'a été isolé et inaccessible comme ce fut le cas dans d'autres communes parfois pendant plusieurs jours. Et le dégagement de nos routes secondaires était comparable à celui de notre voisine Gesves, meilleur souvent que le réseau secondaire d'une importante ville comme Namur, ou beaucoup de routes secondaires n'ont pas été dégagées.

Sur base de l'expérience acquise durant cet hiver, la Commune a décidé de revoir également certaines pratiques : ainsi il a été décidé de réserver à l'avenir la pratique de salage aux routes les plus dangereuses, les plus en pente et à certains hameaux plus difficiles comme le centre d'Evelette tandis que les autres routes feront l'objet d'un déneigement uniquement mécanique comme cet hiver. Ceci de manière à conserver au mieux notre stock de sel. Une analyse est également en cours pour investir dans une meilleure capacité de stockage du sel au niveau communal permettant de disposer d'une plus large autonomie face à des situations hivernales plus difficiles. Une évaluation des prestations de déneigement effectuées via les marchés publics est également en cours car le déneigement fut parfois moins performant sur certaines parties du territoire comme à Ohey notamment. Nous devons en tirer les enseignements.



LE NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE DU SERVICE PROPRETÉ



La Commune a reçu le véhicule électrique qu'elle a commandé pour le service propreté : ce véhicule électrique est un véhicule pratique doté d'une benne permettant de charger les déchets à l'arrière. Il remplace une vieille camionnette qui avait largement fait son temps et a pu être acquis grâce à un subside que la Commune a obtenu.

Le service propreté participe ainsi activement aux réductions des émissions de CO2 de la Commune et à son plan communal Kyoto'Ohéy de lutte contre les changements climatiques.

Vous aurez certainement l'occasion de le croiser même s'il est...très silencieux. Reportage à découvrir sur le site internet de la Commune www.ohéy.be

Logements sociaux : DOSSIER APPROUVÉ PAR LA RÉGION WALLONNE

La Commune d'Ohéy s'est lancé dans un important programme de création de logements publics communaux parmi lesquels des logements sociaux, de manière à diversifier l'offre de logements à Ohéy et à mieux répondre aux besoins de la population dans ce domaine, en particulier des plus fragilisés. Dans le cadre de l'éco-quartier, ce seront ainsi pas moins de 13 logements publics locatifs qui seront créés tandis que l'ancienne école de Jallet a fait l'objet d'un projet de réaffectation en trois logements sociaux.

Le dossier des logements sociaux de l'école de Jallet aboutit aujourd'hui : la Région wallonne a approuvé le dossier et a octroyé le subside important pour le réaliser. Avec le permis d'urbanisme, les travaux pourront dès lors commencer pour une entrée en service des logements en 2012.



Wallonie

TRAVAUX AUX ECOLES D'OHEY

L'école d'Ohéy a fait l'objet d'importants travaux d'isolation récemment au travers de la pose d'une isolation sur les plafonds des classes. Durant la semaine de carnaval, des nouveaux châssis ont été placés au réfectoire de l'école, remplaçant ainsi la vieille verrière en simple vitrage et permettant d'améliorer le confort de nos enfants tout en réalisant d'importantes économies d'énergie. D'autres travaux seront encore réalisés cette année avec le remplacement des corniches. Ce seront finalement près de 100.000€ qui auront été investis dans ces différents travaux.

D'autre part, d'importants travaux sont d'ores et déjà commandés pour la crèche d'Ohéy : la toiture sera remplacée durant l'année 2011 et ce remplacement permettra également de procéder à son isolation.





LA COMMUNE D'OHEY PRIMÉE POUR LE PROJET ECO-TEAM

La Commune a répondu présente à l'appel à candidatures lancé par le Ministre Furlan pour des projets d'éco-management dans les services communaux en déposant un projet bien ficelé. Résultat, la Commune s'est classé première avec la commune d'Estampuis et a donc été

retenue. Les services communaux vont donc se lancer dans les prochains mois dans une opération participative visant à réduire les impacts environnementaux des activités communales et ainsi montrer l'exemple.

BILAN CARBONE

La Commune d'Ohey figure aujourd'hui une fois de plus dans les communes pionnières en se lançant dans l'élaboration d'un bilan carbone très poussé visant à identifier avec précisions les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire, à définir les potentialités de réductions et à établir une stratégie de réduction accrue de ses émissions, tant au niveau des services communaux qu'au niveau de la population et des activités qui s'exercent sur son territoire.

Le travail de diagnostic est en cours et devrait aboutir dans les prochains mois à une participation de la population au travers d'un questionnaire qui vous sera envoyé. Surveillez donc cela et participez activement à l'opération pour aider à son succès.



Le schéma de structure communal : BIENTÔT À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La Commune d'Ohey s'est lancée dans la réalisation de ce que l'on appelle un schéma de structure communal : c'est un outil de planification visant à définir, sur base d'un diagnostic très complet du territoire communal, une stratégie communale à long terme d'aménagement du territoire communal. L'objectif est de bien maîtriser le développement de la commune en préservant ses qualités et atouts et en améliorant constamment son cadre de vie.

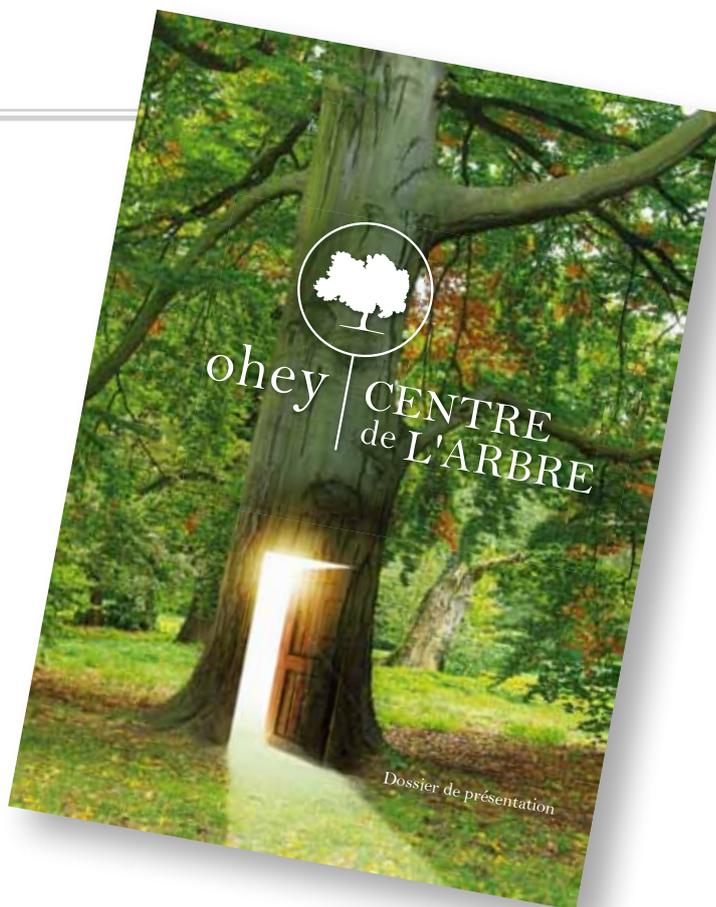
Le projet est aujourd'hui sur le point d'aboutir. Il sera prochainement soumis au Conseil communal et est le résultat d'un très important travail communal de diagnostic, d'évaluation et de réflexion sur les politiques à mener. Un outil important pour l'avenir de notre commune.

MARCHÉ DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ À OHEY

La Commune vient de relancer sa collaboration avec Andenne pour un marché conjoint d'électricité pour les besoins des installations publiques. Ce marché conjoint nous permet de bénéficier de meilleurs prix tout en respectant les objectifs d'énergie verte fixés par le Gouvernement wallon; le Ministre wallon J.-M. Nollet ayant fixé un objectif de 39% d'énergie verte d'ici 2020, les producteurs actuels sont tenus de respecter les objectifs fixés par la Région wallonne. Dans ce contexte, vouloir un marché 100% énergie verte n'a pas beaucoup de sens dès lors que sur le terrain, ce n'est pas parce qu'une commune choisit un marché 100% électricité verte qu'elle sera desservie effectivement par une énergie uniquement verte. Ne leurrons donc pas le citoyen !



« Le Centre de l'Arbre se veut être un pôle d'attractivité majeur pour la commune et plus largement pour toute la région »



PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AUTOUR DE L'ARBRE

La commune d'Ohey développe actuellement un projet ambitieux, original et unique : le Centre d'interprétation de l'Arbre. Il n'existe actuellement aucun autre centre de cette envergure entièrement dédié à l'arbre et à la forêt, que ce soit en Belgique ou en France.

Conçu à la fois comme un musée de l'arbre, un centre didactique et un lieu de sensibilisation, le Centre de l'Arbre présentera au public l'extraordinaire monde de l'arbre, le patrimoine naturel qu'il représente et qu'il rend possible, et la richesse des liens qui unissent l'homme à l'arbre depuis la nuit des temps.

Cinq salles d'exposition permanentes et temporaires traiteront de l'infinie variété des sujets liés à la thématique de l'arbre : science, nature, environnement, histoire, culture, art, construction, métiers, divertissement,...

De plus, le Centre de l'Arbre disposera d'une infrastructure complète et multi-usages pour le centre même, mais également pour la commune et la population : une salle polyvalente, une salle de spectacle, une bibliothèque, un atelier créatif, ... Des installations qui manquent aujourd'hui à Ohey.

Enfin, une série d'activités extérieures liées à la thématique gravitera autour du Centre de l'Arbre : un parcours d'accro-branche, un village de cabanes-gîtes « dans les arbres », des jeux de piste dans le bois à proximité,...

Le Centre de l'Arbre se veut être un pôle d'attractivité majeur pour la commune et plus largement pour toute la région, renforçant un tourisme rural en plein essor.

Ce projet vise aussi à créer sur le territoire de notre commune un développement économique durable pour apporter des réponses en termes d'emplois.

La Commune travaille actuellement avec le BEP à l'analyse de son financement via à la fois les aides régionales et le financement privé : mécénat, sponsoring et partenariat public privé.

Plus d'explications sur ce projet dans le prochain Inf'Ohey ou sur simple demande au service du développement durable de la Commune.



L'ONE À OHEY

Quand ? Où ? Pour qui ?

Pourquoi ?

Les visites à domicile

Elles sont assurées par les TMS (Travailleuses médico-sociales) qui se rendent au domicile de la famille afin de soutenir les parents dans toutes les questions concernant l'enfant (poids, taille, allaitement maternel, évolution de l'enfant, ...)

Ohey : S. Soupart : 0499/57.25.35

Evelette-Jallet-Libois-Perwez : A-F Daemen : 0477/48.70.41

Les consultations

La famille est invitée à se rendre à la consultation où l'enfant sera examiné par le médecin, en collaboration avec la TMS. Il s'agit d'une consultation de médecine préventive, nous vous demandons donc de ne pas venir avec votre enfant s'il est malade.

Lieu et dates des consultations pour enfants :

- > Place Roi Baudouin 79b (derrière l'administration communale) à Ohey.
- > Les 2^e et 4^e jeudis du mois de 10h à midi
- > Le premier mardi du mois de 17h30 à 19h30.

Vous pouvez venir peser et mesurer votre enfant sans RDV, mais pour voir le médecin, il faut prendre un RDV auprès de Mme Soupart au 0499/57.25.35

L'espace parents-enfants

Les TMS, en collaboration avec l'administration communale et les bénévoles, vous invitent à partager la matinée avec d'autres parents et d'autres enfants. Ça sera pour vous l'occasion d'échanger sur votre vécu, de poser vos questions aux TMS, de suivre des informations sur divers thèmes qui touchent à la petite enfance et de participer à des animations (portage, massage, bricolage, ...)

QUAND ?

Les mardis tous les 15 jours de 9h30 à 11h30 (en période scolaire) dans les locaux de la consultation.



Prochainement : Un Espace Rencontres Parents-Enfants

C'est quoi ?

Envie de rencontrer d'autres parents ?

De participer à des animations ?

Portage, massage, bricolage, musique ?

Envie de partager vos joies et vos difficultés avec d'autres, professionnels ou non ?

Envie tout simplement de faire une pause ?

Par qui ?

Les Travailleuses médico-sociales de l'ONE et la commune d'Ohey vous invitent à l'espace rencontres parents-enfants

Quand ? Les mardis matins tous les 15 jours de 9h30 à 11h30 (en période scolaire)

Où ? Dans les locaux place roi Baudouin 79b (derrière l'administration communale).

 **RENSEIGNEMENTS :**
A-F Daemen 0477/48.70.41 S. Soupard
0499/57.25.35 F. Ropson 085/82.44.62.

L'ONE recherche des bénévoles

Nous recherchons des bénévoles pour soutenir les projets de l'ONE (espace rencontres parents-enfants, coin lecture, coin jeux, accueil pour les consultations...).

 **INTERESSÉ ?**

Si vous avez un peu de temps à consacrer pour des projets en faveur de la Petite Enfance, n'hésitez pas à contacter :

- > **Françoise ROPSON**, Affaires sociales - commune d'Ohey au 085/82.44.62 ou
- > **les TMS de l'one, Sue Ellen SOUPART** au 0499/57.25.35 et **Anne-Françoise DAEMEN** au 0477/48.70.41



Prochainement : **FORMATION EN INFORMATIQUE POUR LES AÎNÉS D'OHEY**

Si vous êtes intéressé(e) par des modules de formation (découverte et utilisation d'un ordinateur, découverte des bases de Word et d'Excel, découverte d'internet, adresse mail, ...), inscrivez-vous rapidement auprès de Françoise ROPSON. Les 8 séances du premier module se donneront du 1er avril au 10 juin. A raison d'un cours par semaine environ (hors congés scolaires).

 **INFORMATION
ET INSCRIPTION :**
Françoise ROPSON , Affaires Sociales - Commune d'Ohey au 085/82.44.62 (les mardi, jeudi et vendredi)





PARTAGER VOS TRAJETS EN VOITURE

Gain de temps, d'énergie, de carburant. Rencontre de vos voisins plus ou moins proches. Préservation de l'environnement... A chacun sa motivation pour partager des trajets en voiture.

Ce service gratuit et accessible à tous s'organise à partir d'un site Internet : www.covoiturage.caiac.be.

Vous pourrez y consulter les offres et demandes en cours et y inscrire les vôtres.

Bonne recherche !



CONTACT

Christelle Théâte Chargée de mission Services de proximité GAL Pays des tiges et chavées

Rue Jaumain, 15 - 5330 Assesse

Tél. : 083/ 656 336 - Fax : 083/ 656 256

E-mail : theate.leader@gmail.com

L'ÉCOLE AU BOUT DES PIEDS



Ça y est, c'est parti! Le projet « l'école au bout des pieds » est lancé. Proposé lors de la semaine de la mobilité via un appel à candidature de la Région wallonne, la commune d'OHEY et l'école communale d'HAILLOT ont été sélectionnés pour participer au projet de mobilité scolaire : « L'école au bout des pieds »

« L'École au bout des pieds », de quoi s'agit-il ?

Ce projet, mené par trois associations (Empreintes, Sentiers.be et Gamah), vise à ce que la marche à pied soit envisagée comme une des solutions aux problèmes de mobilité scolaire au sein de l'école (engorgement automobile aux abords de l'école, insécurité,...) Pour y parvenir, la classe de Mme Letawe et de M. Magerat de l'école communale d'HAILLOT s'impliquent dans la mise en place d'itinéraires piétons adaptés et sécurisés (zone de dépose-minute, signalisation, Pédibus,...) à destination de l'ensemble de l'école.

Concrètement en quoi ça consiste ?

Un soupçon d'adaptabilité, une pointe de sensibilisation, une pincée de mise en projet et une cuillerée de participation, telle est la recette du projet. Projet qui ancre sa réussite dans l'implication d'un maximum d'acteurs gravitant autour de l'école (les parents, l'équipe éducative, la commune, la police,...).

Au travers la réalisation d'une série d'étapes, les deux classes pionnières vont pouvoir s'initier aux enjeux de la mobilité scolaire, réaliser un état des lieux de leurs modes de déplacement et se former à la marche sur la voie publique, etc. L'ensemble de ces actions les amèneront à mettre en avant une série d'itinéraires qui seront ensuite testés, par l'ensemble de l'école, lors du printemps de la mobilité. De cette expérience seront tirés une série de constats (obstacles, aménagements nécessaires,...) que les enfants proposeront à la commune.



ENVIE DE PARTICIPER OU D'AVOIR PLUS D'INFORMATIONS :

Jonathan Lo Buglio

jonathan@empreintesasbl.be | 081 390 660



Wallonie





Exposition **PHOTOS NATURE**



Dans le but de sensibiliser la population à la richesse de notre environnement, le GAL Pays des tiges et chavées organise une exposition de photos nature, l'Expo Condroz.

Cette année, celle-ci aura lieu au Domaine de Mozet, du 30 avril au 08 mai.

Amoureux de la nature et passionnés de belles images pourront ainsi découvrir plus d'une centaine de photographies illustrant les deux thèmes de l'année, à savoir la faune et la flore de Wallonie d'une part et les forêts et carrières de Wallonie d'autre part.

Les invités d'honneur sont M. Krickx et M. Verbruggen

Tout au long de l'exposition, une promenade permettant de découvrir des agrandissements géants dans la nature est accessible au public.

Des ateliers découverte des animaux de la forêt animés par l'équipe du Domaine de Mozet seront proposés aux écoles primaires des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

Il sera également possible de visiter le jardin conservatoire du GAL, situé à Mozet.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

www.tiges-chavees.be ou grandjean.leader@skynet.be ou 083/670 347



Avec © Pierre Verbruggen

4^{ème} édition **J'AI RENCONTRÉ LE GROS D'OHEY**



Le dimanche 29 mai 2011 aura lieu la 4^{ème} édition de « J'ai rencontré le Gros d'Ohey » !

Dès 9h, au beau milieu de la Rue de Gesves, petit déjeuner musical ! Bienvenue à tous !

De 11 h à 18h, maisons et jardins s'ouvrent aux artistes : peinture, sculpture, céramique, musique, photo, vitrail, ébénisterie, espace cirque, sérigraphie, ...

Entrée libre.

Tout au long de la journée, petite restauration, bar et soleil !?



PLUS D'INFORMATIONS

www.legrosdohey.be ou T 085/25 45 55
info@legrosdohey.be

DU NEUF À OHEY !

Le printemps frappe timidement à nos portes, la nature doucement se réveille et les doigts verts fourmillent déjà, prêts pour une nouvelle saison de bonheur dans le jardinage.

Depuis une petite année, un petit groupe d'amateurs passionnés se réunit pour créer un cercle horticole au sein de la commune. Leur objectif principal : permettre à tous de retrouver ou de découvrir les joies et utilités du jardinage en favorisant les échanges et partages de trucs et astuces lors de diverses activités programmées.

A raison d'une activité par mois, le dimanche de 10:30 à 12:00, dans la salle de convivialité d'Ohey, le cercle horticole va revisiter la saison de jardinage par le biais d'activités diverses telles que les semis des fleurs et des légumes, les boutures, la récolte des semences, la plantation de bulbes, le compostage...

La réalisation d'un vin de noix ainsi qu'une information sur la conservation des fruits (pommes, poires,...) est également repris dans l'agenda. Bref, le programme est déjà bien rempli et tout le monde peut y trouver son bonheur !

Le dimanche 13 février, lors de la seconde activité, nous étions une quinzaine de personnes rassemblées autour du thème : le semis des fleurs.

Beaucoup d'infos, de trucs et astuces, ont été partagés : comment réaliser une bonne terrine, le choix d'un terreau de semis, l'acte de semer, un bon arrosage, la température adéquate pour la germination, comment repiquer en respectant la plante, ... Midi sonnait déjà que les trucs et astuces de chacun alimentaient les discussions. La réunion se clôturait par le souhait de se revoir le 13 mars autour d'une nouvelle activité : le semis des légumes.

Vous souhaitez nous rejoindre, recevoir l'agenda des prochaines activités, des informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter :



> par téléphone

Paul Dubois (Président) 085/231107 ou
0477/315248

Bruno Tilquin (Secrétaire) 085/612702 ou
0497/405956

> par mail

pauldubois51@hotmail.fr - tilquinbruno@yahoo.fr





CHEMIN DE FEMMES

L'accueil de Buissonville par Perwez-Jallet-Goesnes-Ohey

Nombreux coups de téléphone, brève rencontres de nos équipes, le chemin de femmes se met en route. Nous vous invitons nos amies de Buissonville !

C'est drôle d'inviter des personnes jamais rencontrées... Cependant cela donne beaucoup de plaisir. Un peu stressées, vous pouvez le croire, nous attendons le mardi 27 avril. Splendide journée ensoleillée ! Quelle chance pour nous !

Nous nous sommes toutes mobilisées pour préparer les tables, faire le café. Vinciane accueille avec son apéro-maison : sangria sans alcool. Bravo !

L'heure avance ... Nous partons, en voiture, chez M et Me Sabatier. Monsieur est apiculteur, nous en profitons pour acheter des pots de miel. Madame est spécialiste du jardin que nous sommes invitées à découvrir. Quelle chaleur... Fascinant ! Pour nous désaltérer, il nous propose un jus de fruit que nous prenons dans son beau jardin, meublé d'œuvres d'art.

Nous rentrons à la salle. Le stress est tombé : maintenant nous avons fait connaissance : les deux groupes se confondent et n'en forment qu'un, autour de la table.

Dix-huit heures, déjà le moment de si quitter. Nous offrons, à nos hôtes, un petit cadeau : deux petits savons. Toutes, nous étions heureuses de ce bel après-midi.

A.C.R.F. Perwez-Goesnes-Jallet-Ohey

Chères amies, nous voilà déjà en 2011 ! J'aimerais vous partager les 2 chemins de femmes, que nous avons fait ensemble en 2010. Nous avons invité le groupe de l'A.C.R.F. de Buissonville au mois d'avril. Après nous étions invitées chez eux fin août. J'espère que nous ferons encore d'agréables journées du même style, qui sont ouvertes à toutes les femmes.

Nous avons eu une conférence sur les traitements préventifs contre le mal de dos, en mars, par madame Hornory. Nous avons également participé à la journée de la femme à assesse, aidé à la marche Adeps et Saint Eloy à Jallet et participé au dîner pour le Cameroun à Haut-bois. Seulement ma santé et aussi le mauvais temps en fin d'année m'ont empêché de faire toute les activités.

ATTENTION!

Le mardi 29 mars à 19h45 au foyer rural à Ohey aura lieu une conférence sur le thème: «Sensibiliser aux problèmes de la mondialisation». Le mardi 26 avril à 20 heures à Jallet. Atelier et analyse sur: «Les étiquettes de nos aliments sous la loupe» par Joëlle Stuerbaut. Une excursion en mai par gisèle et pour fin juin ou juillet nous nous retrouverons pour faire le bilan et mangé une glace. Voilà jusque là tout va bien. Nous vous attendons très nombreuses à nos réunions



A.C.R.F. Perwez-Goesnes-Jallet-Ohey Compte-rendu de l'excursion du 6 mai 2010 à Herve

Chères amies,

J'ai envie de vous raconter notre excursion organisée par Gisèle le 6 mai à Herve. Vous connaissez? Je crois que oui, pour son fromage surtout! Aubel aussi, l'ancienne ligne de chemin de fer n° 38 (intégrée au réseau Ravel) est devenu un superbe lieu de promenade. Le syndicat d'initiative fait de gros efforts pour mettre le canton de Liège en valeur.

Nous voilà parti pour une journée très attendue, plein de bonne humeur. Dans le car on papote à valonté; beaucoup de femme de l'ACRF de différentes communes d'Ohey et Gesves (certaines accompagnées de leur mari) se retrouvent, sans oublier les bonnes blagues en wallon racontées par Gisèle!

Arrivé à Herve, le groupe s'installe dans une belle salle où l'on nous informe comment on fabrique ce fameux fromage connu dans le monde entier. Et voilà les porte-monnaie qui s'ouvrent car beaucoup achètent déjà leur fromage! Quelle joie dans le car!! Nous repartons avec un guide pour une balade dans la région avec un arrêt au cimetière américain, situé à Henri-Chapelle. Plus de 8.000 soldats américains y sont inhumés, le Mémorial comporte une chapelle et un musée, le cimetière, d'une propreté exemplaire, s'étend sur 23 hectares, c'est à perte de vue. Nous nous dirigeons ensuite vers Val-Dieu où nous attend un délicieux repas et sans oublier l'apéro!

Nous partons ensuite pour une voyage dans le temps, une petite maison où on trouve de la marchandise et des objets du début du 19ème siècle, entre autre du «Vigor» poudre à lessiver et beaucoup d'autre choses. Mon dieu, ça me rappelle des souvenir de mon enfance!

Nous revenons ensuite à l'abbaye cistercienne du Val-Dieu qui fut érigées au début du 13ème siècle. Maintenant, elle demeure un lieu de spiritualité et de culture. Dans presque toutes les abbayes, ils font leur propre bière. La bière «Val-Dieu» qui brassée dans l'enceinte même du domaine.

A la fin de l'après-midi, déjà bien fatigués, nous dégusterons une bonne bière, de la tarte où tartine au fromage dans le petit bistro bien sympathique. Ensuite, le retour à la maison, très heureuses d'avoir pass» une si belle journée. Merci Gisèle et à l'année prochain.

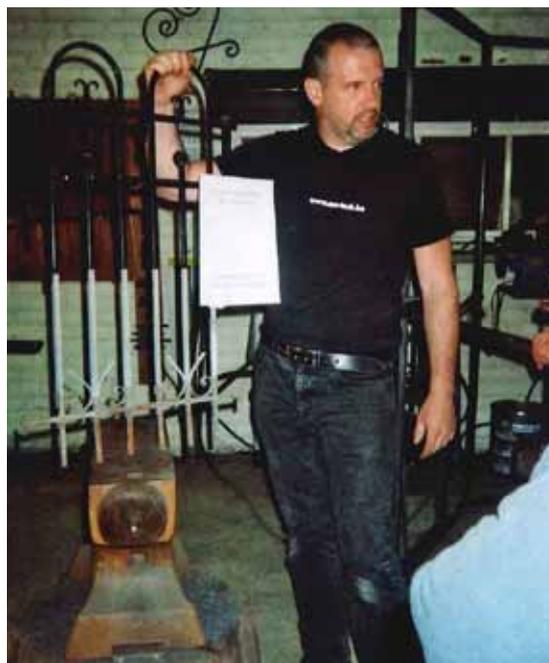
Buissonville retrouve le groupe de Jallet-Perwez-Goesnes-Ohey pour un nouveau chemin de femmes.

Au programme de la journée, l'autrucherie du Doneu! Accompagnées de notre sympathique guide, nous entrons dans l'intimité de ses ratites qui nous viennent tout droit de la préhistoire. Nous rencontrons également d'autres oiseaux sœurs; quelques nandous et un couple d'emeus dont la femelle tambourine pour nous accueillir. La visite s'achève par la dégustation de délicieuses crêpes confectionnées avec des œufs d'autruche.

Nous nous retrouvons ensuite dans la petite salle de Serinchamps où nous partageons les délicieuses préparations par les invitées: lesoux à la crème de Maria, les tartes au sucre de Gisèle et les galettes en cœur de Marie Rose.

La journée se termine. Nous nous quittons sous un magnifique soleil.

Huguette Schumesch de Perwez





Tennis club Grand Ohey... **DES NOUVELLES DE VOTRE CLUB.**

Chères amies, chers amis,

En ce début de saison, votre club a décidé de s'investir encore plus intensément dans la promotion du tennis auprès des jeunes de la région.

Pour y parvenir, le TCGO veut mettre tous les atouts de son côté et envisage très sérieusement de se doter, dès la prochaine saison d'hiver, de terrains couverts permettant à tous ses membres de pouvoir s'adonner à leur sport favori lorsque les conditions atmosphériques ne sont plus favorable.

Nous avons déjà contacté les autorités communales et nous comptons sur leur appui dans notre démarche qui se veut sportive et sociale.

Vous serez bien évidemment tenu(e)s au courant de l'évolution du dossier, notamment dans la brochure « Lob » adressée régulièrement à tous les membres du club.

Divers petits aménagements des locaux sont également prévus pour améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs, sportifs ou non.

Cette année encore, le TCGO mettra sur pied ses stages de Pâques et d'été et participera aux diverses activités en synergie avec l'ADEPS.

- > Notre tournoi destiné aux jeunes est mis sur pied du 27 juin au 03 juillet prochain.
- > Le tournoi des adultes (simples suivi des doubles) est organisé du 23 juillet au 07 août.
- > Le tournoi « Grégory » réservé aux équipes de doubles, par poules, se tiendra quant à lui du 03 au 18 septembre 2011.

Nous invitons cordialement toutes les sportives et tous les sportifs de la région à nous rejoindre lors de ces manifestations dans l'esprit convivial qui fait notre réputation.

Merci à toutes celles et tous ceux qui s'impliquent pour la gestion du club et pour le bon déroulement de nos manifestations, comitards, moniteurs, arbitres et juges arbitres, mais aussi aux parents qui acceptent de prendre sur leur temps et répondent toujours « présent » pour entourer les équipes des plus jeunes lors des rencontres et des entraînements.

En espérant vous rencontrer encore très nombreuses et très nombreux lors de nos prochaines manifestations.

Pour le conseil d'administration,

Jean Demeure - Président



CONTACT :

Asbl Tennis Club Grand Ohey
rue de Reppe à 5350 OHEY
Tél. : 085/61.14.48
Banque : 068-2178977-93



Taxe sur les déchets : **LE JUSTE PRIX**

Depuis novembre 2009, la commune met à votre disposition une collecte sélective des déchets organiques. C'était l'occasion d'améliorer et de simplifier le système de taxation sur les déchets ménagers et nous n'avons pas manqué de le faire pour les exercices 2010-2012. Une petite explication s'impose donc !

LA COLLECTE ET LA GESTION DES DECHETS MENAGERS

Il est d'abord important de préciser que la Commune d'Ohey, comme la plupart des communes de la province, a confié la collecte et la gestion des déchets à l'intercommunale BEPN. La Commune est évidemment un partenaire de cette intercommunale et participe à la décision et à la politique menée dans le domaine des déchets.

Il est évident que la collecte et la gestion des déchets ménagers a un coût : en dehors de quelques profits tirés du recyclage, collecter, trier, transporter et traiter les déchets coûte cher et ne rapporte pas ! Le BEPN facture donc à la commune le coût de la gestion de tous les déchets collectés sur le territoire communal. En échange, nous disposons d'outils de tri performants, nos déchets sont ramassés chaque semaine et majoritairement recyclés ou valorisés sous forme d'énergie !

CE QUE COUTENT NOS DECHETS

En 2009, la collecte et le traitement des déchets produits par les Oheytois, y compris la gestion du parc à conteneurs, représentait pour la commune une facture d'environ 203.000€ ! Soit près de 45€ par habitant !

Ces dépenses se répartissaient comme suit :

Coûts de collecte des ordures ménagères brutes et encombrants	51.569,92 €
Coût du service des parcs à conteneurs	65.293,32 €
Coût du traitement des déchets ménagers produits sur Ohey	57.404,42 €
Action « Ressourcerie » et « encombrants »	14.741,61 €
Frais divers (enrôlement de la taxe, logiciel, frais d'envoi)	+/-14.000 €

Il est important de savoir que plus de 70% des coûts de la gestion des déchets sont des coûts fixes, indépendants de la quantité produite sur le territoire communal : ce sont les camions, le personnel, les centres de tri, les parcs à conteneurs, les installations de traitement des déchets. Cela signifie que ces coûts ne bougent pas et doivent être payés que nous produisons 20, 30, 100 ou 1000 kg. Les coûts fixes de gestion s'élèvent pour la commune à environ 145.000 € par an, soit une charge moyenne incontournable par habitant et par an de près de 35€. Pour un ménage de deux personnes, cela fait 70€ de frais fixes. Pour un ménage de trois personnes 105€... Simplement pour disposer de ce service et avant même le premier kg produit !



La Région wallonne a décidé d'imposer aux communes l'application du coût-vérité de la gestion des déchets. En clair, les communes doivent répercuter sur leurs citoyens l'intégralité des coûts supportés par la commune en matière de gestion des déchets ménagers via les taxes déchets. Cette taxation doit également veiller à ce que les coûts fixes soient couverts au travers des forfaits imposés.

LA TAXE FORFAITAIRE GLOBALE, C'EST QUOI ?

La taxe forfaitaire globale est donc une participation aux coûts fixes de la gestion des déchets modulée en fonction de la taille du ménage pour ne pas défavoriser les personnes isolées et les familles nombreuses. La nouveauté réside dans le fait que ce forfait comprend maintenant un service minimum offert aux ménages de 9 enlèvements du conteneur par semestre ainsi que le coût de collecte et de traitement d'une quantité de déchets variable selon la composition du ménage:

Les personnes isolées : 30 kg par semestre	30 €/semestre
Ménages de 2 personnes : 48 kg par semestre	37 €/semestre
Ménages de 3 personnes et + : 60 kg par semestre	45 €/semestre
Seconds résidents : 48 kg par semestre	37 €/semestre
Lieu d'activité d'une association, d'un syndicat, d'une personne physique ou morale : 48 kg par semestre	37 €/semestre

Le ménage qui ne dépasse pas le forfait de poids et qui ne dépasse le nombre de levées par semestre ne paiera pas un cent de plus : il paie le juste prix pour le service de gestion des déchets dont il dispose toute l'année !

LE FORFAIT COUVRE DONC SANS COUT SUPPLEMENTAIRE 18 LEVEES PAR AN PAR MENAGE ?

En effet, tout simplement parce que l'intercommunale qui gère nos déchets, le BEPN, facture à la commune d'Ohey 9 levées par semestre (18 levées par an) par ménage domicilié à Ohey et ce à 1,69€ la levée. Ce forfait vise à couvrir une partie des frais fixes de manière stable. En vous facturant les 18 levées par an, la Commune d'Ohey ne fait donc que répercuter le coût par ménage qui lui est facturé ! Rien de plus. Vous ne payez donc pas davantage que le coût du service qui vous est offert.

POURQUOI AVOIR INCLUS UN FORFAIT PAR MENAGE EN KILOS ?

Tout simplement parce que la Région wallonne l'a imposé aux communes, notamment pour couvrir les coûts fixes. Cela fait pour une personne isolée à peine 60 kg par an soit l'équivalent de moins de 10 sacs poubelles par an. Pour un ménage de deux personnes, 96 kg ou l'équivalent de 16 sacs poubelles par an. Le strict minimum donc ! Sauf à brûler ses déchets, les transporter dans d'autres communes ou sur son lieu de travail, ou s'en débarrasser dans la nature. Mais cela, c'est interdit ! Et particulièrement contre-productif, car le nettoyage des routes et des chemins a un coût comparativement bien plus élevé que le ramassage des poubelles et celui-ci finit par se répercuter sur les taxes que nous payons tous : jeter ses déchets dans la nature, c'est donc à terme voir la taxe déchets augmenter...

ABATTEMENT DE LA TAXE FORFAITAIRE

Peuvent bénéficier d'un abattement de 20 euros/semestre les personnes physiques ou morales qui font enlever l'intégralité de leurs déchets par contrat d'entreprises (sur production du contrat couvrant l'année civile) ainsi que les isolés sur production d'une attestation de séjour durant tout le semestre en home, hôpital ou clinique (10 euros/semestre pour un séjour supérieur à 3 mois et inférieur à 6 mois).

Les membres d'un ménage dont les revenus ne dépassent pas le minimum de moyens d'existence bénéficient aussi d'un abattement sur production d'une attestation du CPAS :

Les personnes isolées 15 euros/semestre

Ménages de 2 personnes	20 €/semestre
Ménages de 3 personnes	25 €/semestre
Ménages de 4 personnes	30 €/semestre
Ménages de 5 personnes et plus	35 €/semestre

LA COMMUNE FAIT-ELLE DES BENEFICES SUR LES TAXES DECHETS ?

Sachant que les frais fixes de la gestion des déchets s’élèvent à 35 euros par personne, il est clair que la taxe forfaitaire payée par le ménage oheytois ne couvre pas totalement les coûts réels fixes supportés par la Commune. En outre, la quantité de déchets produites par les ménages dépasse de loin la quantité comprise dans la taxe forfaitaire.

Or la Région wallonne impose le coût vérité au niveau de la collecte des déchets et donc que les recettes des taxes sur les déchets perçues par la Commune couvrent totalement le coût des déchets pour la Commune. C’est la raison pour laquelle les ménages oheytois paient une taxe à la vidange et au poids pour la part de déchets produits dépassant ce qui est compris dans le forfait :

Conteneur de 40, 140 ou 240 litres	1,69€ par vidange supplémentaire et 0,25€ par kg
Conteneur de 660 litres	4,69€ par vidange supplémentaire et 0,25€ par kg
Conteneur de 1100 litres	7,49€ par vidange supplémentaire et 0,25€ par kg

En réalité, chacun ne paie que ce qu’il faut payer et la commune ne fait aucun bénéfice sur les taxes déchets : les taxes perçues paient simplement la facture communale des déchets produits par la population d’Ohey comme l’exige la Région wallonne. Moins vous produisez, moins vous paierez de suppléments !

« Pour diminuer le poids de vos poubelles et éviter de payer des suppléments élevés, optez pour la prévention et le tri sélectif »

DIMINUEZ LE POIDS DE VOTRE POUBELLE GRACE A LA PREVENTION ET AU TRI SELECTIF

Pour diminuer le poids de vos poubelles et éviter de payer des suppléments élevés, optez tout simplement, si vous ne l’avez encore fait, pour la prévention et le tri sélectif !

Vous avez certainement pris l’habitude de déposer vos bouteilles et pots en verre dans les bulles à verre. Vous confiez vos papiers carton au ramassage en vue de leur recyclage et c’est très bien. De même, vous rassemblez déjà probablement vos emballages PMC dans les sacs bleus destinés à cet usage et disponibles dans les commerces. Tous ces bons gestes diminuent le poids de votre poubelle et c’est donc autant d’économie.

Petit conseil supplémentaire : lors de vos achats, choisissez de préférence les produits vendus en vrac et évitez les suremballages : 50g par ci, 25g par là, au bout de l’année, cela fait des dizaines de kg épargnés ! C’est tout bénéfice pour vous et pour l’environnement, car le meilleur déchet, c’est celui qui n’existe pas !





Depuis novembre 2009, nous avons mis sur pied une collecte des déchets organiques des ménages via des sacs biodégradables qui sont ramassés en même temps que vos poubelles. Pour ceux qui ne pratiquent pas le compostage, c'est l'occasion de diminuer encore le poids des poubelles. Pour cela, il vous suffit de trier soigneusement la part organique de vos déchets ménagers (restes de nourriture, épluchures de fruits et légumes, langes de bébé, etc.) et de les rassembler dans les sacs biodégradables disponibles dans les commerces. Notons au passage que ce système offre une bonne solution pour les langes de bébé ! Les déchets organiques représentant une part considérable du poids des déchets ménagers, vous diminuerez ainsi fortement le poids de vos poubelles payantes. Quant à vos déchets, ils seront recyclés et mis en valeur dans une unité de compostage.

N'oublions cependant pas que ce service de collecte et de traitement des déchets organiques a un coût important et ce coût n'est plus payé via le tarif au poids. Trier ses déchets organiques pour les collectes sélectives ne fait pas disparaître le coût de cette collecte et de cette valorisation mais vous permet des économies puisqu'un sac de déchets organiques de plus de 7kg vous coûtera 0,25 cents soit l'équivalent du prix d'un kilo de déchets mis dans le conteneur ! Les coûts de collecte et de traitement de ces déchets organiques sont intégrés dans le forfait par ménage. C'est donc un service de plus dont vous bénéficiez dans votre forfait depuis novembre 2009 sans augmentation de la taxe forfaitaire (raison pour laquelle cette taxe ne peut être diminuée) et qui vous permet de réduire votre facture au poids de déchets!

DE NOMBREUX SERVICES A DISPOSITION DE LA POPULATION

Le nouveau parc à conteneurs d'Ohey est aujourd'hui ouvert à la population oheytoise et lui permet de ramener toute une série de déchets (bois, métaux, déchets de construction, encombrants, appareils électriques et électroniques, déchets verts, de jardin, liège, produits dangereux, etc.) sans devoir payer directement ce service puisque son coût est supporté par la taxe communale sur les déchets.

En plus de ce nouveau service, la collecte sur rendez-vous à domicile des déchets encombrants instaurée en 2008, en collaboration avec une entreprise d'économie sociale, la Ressourcerie namuroise, est toujours proposée gratuitement à la population et assure une meilleure valorisation de vos encombrants.

En tant que citoyen oheytois, vous disposez maintenant de tous les services les plus performants pour la gestion de vos déchets ! C'est donc maintenant à vous de jouer !



POUR TOUTE INFORMATION

Service Développement Durable
de la Commune d'Ohey

Marc Crucifix / Tiffanie Frenkel
Conseillers en environnement - 085/824.469

Didier HELLIN
Echevin du Développement durable -
0476/254.327





COLLECTE GRATUITE

des déchets de plastiques agricoles non dangereux en Province de Namur

Du 24 au 31 mai 2011 prochains, les agriculteurs habitant dans la commune sont invités à participer à la collecte des plastiques agricoles organisée par le BEP Environnement.

Quels sont les déchets concernés ?

- > les plastiques agricoles tels que les bâches de couverture des silos, les plastiques de protection contre le gel, et les film d'enrubannage;
- > Les cordages en plastique.

Quelles sont les consignes à respecter ?

Pour la collecte des plastiques agricoles:

- > brosser et plier les plastiques agricoles en paquets non ficelés de 20 kg maximum;
- > dans la mesure du possible, séparer les bâches des films plastiques;
- > ne pas mélanger les plastiques agricoles avec d'autres matières telles que terre, déchets de fourrage, bidon plastiques, bottes de ficelle, ...;

Cette année, si le collecteur voit que des paquets sont ficelés, il ne les reprendra pas

Pour les collectes des cordages en plastique:

- > conditionner les ficelles en botte avant de les déposer au parc à conteneurs;
- > ne pas mélanger les ficelles avec d'autres déchets tels que gants de fouille, ...

Sont STRICTEMENT interdits:

- > les emballages de produits phytosanitaires
- > les sacs d'aliments et d'engrais
- > les filets

Où peut-on aller les déposer ?

Parc d'Ohey: route de Ciney à Ohey (derrière les ilos de la SCAM)

Le bon respect de ces conditions est la meilleure garantie d'un recyclage de qualité!



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

BEP Environnement - tél. 081 / 718 236



La gestion différenciée : **GESTION DURABLE ET ÉQUITABLE DES ESPACES VERTS**

Gérer tous les espaces verts de la même façon, c'est un peu comme donner les mêmes chaussures à tout le monde, sans tenir compte du fait que certains marchent 10 km par jour, d'autres seulement 1 km, que certains aiment les chaussures brunes et d'autres les rouges, et que tout le monde n'a pas la même pointure ! Pourtant, beaucoup de communes wallonnes appliquent encore une gestion classique uniforme, où les gazons tondu bien court sont omniprésents, où les plantes exotiques sont plantées en grand nombre, où les pesticides sont largement utilisés...



> Pré fleuri



> Haie diversifiée



> Désherbeur thermique

Et à Ohey ?

Bien souvent, dans les communes, on tond par habitude, on applique des herbicides parce que l'on a toujours procédé comme cela et que personne n'a jamais pensé faire autrement. Mais de plus en plus de gestionnaires et de citoyens commencent à remettre ce principe en question et à chercher des alternatives. A Ohey, les services communaux sont en train de mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts publics. Ceci implique par exemple la classification de tous les espaces verts publics répertoriés sur la commune, l'achat de matériel de désherbage mécanique, la formation continue des ouvriers en charge des espaces verts à la taille douce et à l'utilisation du nouveau matériel,... L'objectif principal de la commune est d'améliorer le cadre de vie des oheytois en gérant les espaces verts de manière à respecter l'environnement et la santé des citoyens, à favoriser la biodiversité,...

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée est une solution alternative qui consiste à adapter le mode d'entretien à chaque espace, en fonction de ses caractéristiques et de ses usages. Par exemple, un bord de route où personne ne circule jamais ne sera pas géré de la même façon qu'un espace où les enfants aiment jouer. Dans le premier, il est inutile de tondre régulièrement et un mode de gestion plus écologique peut être appliqué. Dans le second, le maintien d'un gazon se justifie.

Dans les espaces où une gestion plus écologique peut être mise en place, des prés fleuris peuvent être semés (photo 1), des haies diversifiées d'espèces indigènes peuvent être plantées (photo 2), des techniques de désherbage thermique (photo 3) ou mécanique peuvent remplacer les produits chimiques...

Ainsi, en choisissant le mode de gestion le plus adapté à chaque espace, la gestion différenciée permet de développer une diversité d'espaces verts, de sorte que chacun y trouve son compte. De plus, en rationalisant l'utilisation de produits chimiques et en favorisant la biodiversité, cette démarche s'inscrit dans le cadre du développement durable.

Que peut-on faire chez soi ?

La gestion différenciée peut aussi s'appliquer à un jardin privé. Par exemple, le gazon et les rosiers peuvent être limités à la partie la plus proche de la maison et le reste du jardin peut être consacré à un aménagement plus écologique, où l'herbe n'est coupée qu'une ou deux fois par an et où aucun produit chimique n'est utilisé. Contrairement à une idée largement répandue, les plus grands consommateurs de pesticides - proportionnellement à la surface traitée - ne sont pas les agriculteurs mais bien les particuliers ! Il est donc important que chacun se rende compte que chaque goutte de pesticide pulvérisée a des conséquences sur l'environnement et sur la santé, et remette en question la façon dont il entretient son jardin.

ALERTE AUX INVASIVES !

Certaines plantes à fleurs sont appréciées pour leur beauté et la touche de couleur qu'elles apportent au paysage, mais parmi elles se cachent des intruses : des plantes exotiques qui deviennent carrément envahissantes. On les appelle les plantes invasives...



> Balsamine de l'Himalaya



> Berce du Caucase



> Renouée du Japon

Une plante invasive, c'est quoi ?

Introduites par l'homme dans un milieu qui n'est pas le leur, certaines plantes (mais aussi des animaux...) se reproduisent de manière incontrôlable parce que rien ne vient y réguler leur développement : les maladies et ravageurs qui limitaient leur extension dans leur milieu d'origine sont absents dans le nouveau milieu et ces plantes deviennent invasives, prenant peu à peu la place des plantes indigènes présentes sur notre territoire, jusqu'à parfois les faire disparaître. Elles représentent de ce fait une menace grandissante pour l'environnement et la biodiversité dans nos régions.

Qui sont-elles ? Où se cachent-elles ?

Les plus connues sont la Balsamine de l'Himalaya, la Renouée du Japon et la Berce du Caucase (voir photos). Peut-être les avez-vous déjà croisées au détour d'une balade ou le long d'une rivière... La Balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon colonisent principalement les abords des rivières tandis que la Berce du Caucase peut se développer aussi à l'intérieur des terres.

Derrière leur belle allure, elles sont néfastes pour l'environnement... et parfois pour la santé ! Par exemple, la Berce du Caucase provoque de sévères brûlures au contact de sa sève qui est photo-sensibilisante : ne tentez jamais de l'arracher sans un équipement approprié !

Que faire pour les empêcher de se propager ?

Heureusement, la commune d'Ohey n'est encore que peu touchée par ces plantes invasives. Il est donc possible de les gérer. Avec l'aide du Contrat de Rivière du Hoyoux, Ohey et les communes voisines se lancent dans une gestion de ces plantes durant cet été 2011.

Pour ce faire, Ohey a adopté un règlement communal visant à endiguer le développement des trois plantes invasives citées plus haut. Ce règlement communal stipule notamment que le responsable d'un terrain où sont présentes la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) ou la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est tenu de collaborer à toute campagne de lutte contre les dites plantes invasives.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation seront organisées pour la population et les professionnels du jardinage. Et enfin, durant le mois de juin, les ouvriers communaux seront chargés de l'éradication en 3 phases des plantes invasives repérées sur le territoire communal.

Vous aussi vous pouvez participer !

Vous pouvez nous aider en nous signalant les sites touchés par ces plantes (voir encadré : faites part de vos observations au Contrat de Rivière du Hoyoux ou au service environnement de la commune d'Ohey.

Vous pouvez nous aider à les gérer : reconnaître les plantes invasives et les gérer est à la portée de tous. Des informations sont disponibles en ligne sur le site Internet <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm>



POUR TOUT CONTACT

Contrat de Rivière du Hoyoux :
Chemin de Sandron 1a, 4570 Marchin -
085/31.71.74 - cr.hoyoux@gmail.com

Service environnement de la commune d'Ohey :
Marie Coumans, conseillère en environnement
marie.coumans@publilink.be 085/824 470





Tout savoir sur votre commune et son avenir. **LES DÉFIS, LES PROJETS POUR DEMAIN. QUELS SONT-ILS ?**

Cela se passe chez vous, à Ohey, Jallet, Evelette, Haillot, Perwez et Goesnes. CCATM, CLDR, PCDN, mandataires communaux se réunissent, communiquent leurs idées, discutent... dans un but commun : faire « quelque chose de beau de notre entité ».

Ca se passe sur la place...

Tom : Salut Fred, rentré tard hier soir ? Il paraît que tu étais à une réunion à la Commune ?

Tom : La Cé quoi ???

Tom : Mais pour quoi ont-ils mis la CLDR en place ?

Fred : Bonjour, oui, j'étais à une réunion de la CLDR avec la FRW.

Fred : La CLDR, la Commission locale de Développement Rural. Elle a été installée en mars 2010.

Fred : Ecoute, lis l'encart ici à droite. Tu sauras tout sur le pourquoi du comment

Qui entre en action ?

- > Les mandataires communaux (membres du collège et du conseil communal)
- > L'administration communale et ses partenaires (CPAS, GAL, ..)
- > La population

La **CCATM** - Commission Communale d'aménagement du territoire et mobilité

Le **PCDN** - Plan Communal de développement de la nature

La **FRW** - Fondation Rurale de Wallonie accompagne cette opération - www.frw.be

L'auteur du futur PCDR - Programme Communal de Développement Rural est le Bureau de Fabienne Hennequin & Ass. - www.hennequin.be

 **POUR TOUT CONTACT ET/OU INFORMATION COMPLÉMENTAIRE**

Agent de relais à l'administration Caroline Setruk - 085/ 824.458 - caroline.setruk@publilink.be





Début 2007, le Collège communal relançait

l'Opération de Développement Rural (ODR)

Il s'agit d'une politique volontariste, proposée par le Service Public de Wallonie (SPW) aux communes rurales qui souhaitent réfléchir sur leur avenir, avec la population. A Ohey, le conseil communal a choisi d'adhérer à cette politique.

Le Décret du 6 juin 1991 de la Région wallonne et son arrêté d'application organisent les Opérations de Développement Rural.

Une ODR (Opération de Développement Rural) se fait avec la participation des habitants. Une méthodologie est proposée par la FRW (Fondation Rurale de Wallonie). On tiendra compte de certains principes de base, tels que la valorisation des ressources locales, les différentes facettes de la vie rurale. L'ensemble se fait dans l'esprit de l'Agenda21 local (voir chapitre suivant). Des projets sont proposés au Conseil Communal afin de répondre aux objectifs définis lors de la phase d'élaboration du diagnostic participatif. Et lors de leur réalisation, ces habitants participent à la mise en œuvre.

Tous les habitants étaient invités à se mobiliser afin de débattre de l'avenir, du développement de la Commune dans tous les domaines possibles (social, économique, environnemental,...), avec l'accompagnement de la FRW (Fondation Rurale de Wallonie). Ce qui a été fait.

- > 2008 - Le diagnostic a été élaboré, permettant d'établir une radiographie de la commune (rapport).
- > 2009 - Plusieurs groupes de travail ont été mis en place afin de définir les défis du développement d'Ohey. (voir Inf'Ohey n° 5)

Au printemps 2010, c'est la mise en place de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural).

Comme cela a été communiqué en son temps, la CLDR est le lieu d'expression citoyenne, du débat démocratique. « Elle pilote l'ensemble de l'opération de développement rural ». Cela veut dire que chacun de ses membres participe activement à l'élaboration d'une stratégie de développement pour la commune depuis les objectifs destinés à valoriser les ressources aussi bien que remédier aux problèmes jusqu'aux projets et leur suivi et actions qui en découlent. L'ensemble des projets permet d'établir un programme pour une dizaine d'années. Vous trouverez la liste des membres de la CLDR par village en page à la fin de l'article.

Outre cette participation citoyenne, il est également important de valoriser les ressources locales.

Le tout se faisant lors de réflexions qui abordent tous les thèmes qui participent à la vie de la commune.

La CLDR s'est réunie en sessions plénières. Elle a travaillé sur les défis, les objectifs et les projets. Des visites de terrain à Ohey, Haillot, Evelette, Goenes ont été organisées à la demande du groupe.

Les défis, les objectifs de développement et les projets concrets à réaliser ont été dégagés.

En d'autres termes, la réalisation de tel projet, permettra d'atteindre cet/ces objectif(s) préalablement décrit, et sera la réponse à tel ou tel défi. Tout cela sera consigné dans le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) puis adopté par le Conseil Communal et le Gouvernement Wallon.



**Une phrase dit : « C'est aujourd'hui que l'avenir se construit. »
La commune d'Ohey a voulu suivre cet adage**

Tom : Donc, la CLDR s'est mise au travail. Peux-tu m'expliquer comment cela fonctionne ? Cela me semble tout un programme !

Fred : Effectivement ! Dans un premier temps, l'auteur de PCDR, nous a proposé une première ébauche de stratégie de développement. Il s'agissait de mettre en adéquation les défis, les objectifs et les projets.

Tom : Tout un travail ! Bon, les défis par exemple ?

Fred : Pour les défis, relis l'inf'Ohey n° 5. Tu trouveras aussi ci-dessous un résumé des grandes lignes.

Tom : Ouf, ti ! Tu me mets au travail aussi !

Fred : ttt ! C'est intéressant !

Tom : Bon, il n'y en a que « 5 ». Encore que quand tu lis bien cela comporte beaucoup de choses. Et, pour les objectifs ?

Fred : Je t'expliquerais tout ça dans un prochain rendez-vous !

Les défis

Quels sont-ils ?

- Défi n° 1** **Gérer** le territoire oheytois, valoriser et respecter le patrimoine bâti, naturel et paysager, en lien avec le défi énergétique
- Défi n° 2** **Adapter** le bâti, la mobilité et les infrastructures à l'évolution démographique de manière durable, en lien avec le défi énergétique
- Défi n° 3** **Valoriser** l'économie locale (les activités au sens large) et renforcer son dynamisme, en lien avec le défi énergétique
- Défi n° 4** **Porter** une attention particulière aux défis sociaux actuels et à venir.
- Défi n° 5** **Implanter** une politique durable au niveau local et une bonne gouvernance dans le respect de l'intérêt collectif



Nous sommes toujours sur la place...

Fred : Pour répondre aux objectifs, une série de projets ont été retenus. Mais avant de te parler des projets, il faut que tu saches qu'Ohey est en connexion avec Rio

Tom : Rio ? Comme tu y vas !

Fred Oui, il s'agit du sommet de la terre à Rio en 1992 et le plan d'action signé par les 173 chefs d'Etats s'appelle l'Agenda 21. Virginie Morret, notre stagiaire s'y attèle : tout un programme ! Je suis sûr que tu veux en savoir plus, patience, cela fera l'objet d'un prochain article !

Tiens, voilà Monsieur de Laveleye qui gare sa voiture. Je me demande ce qu'il pense de la CLDR. Je vais lui poser la question. Mr de Laveleye, pouvez-vous nous dire un mot sur le présent et l'avenir de nos villages ?

Mr de Laveleye : Ohey (c'est à dire la commune entière), c'est mon village de toujours, j'adore y vivre et j'adore son dynamisme mais je crois qu'il est indispensable de penser à son avenir et à son évolution si l'on veut qu'il conserve ce côté attachant.

Fred : Une Opération de Développement Rural à Ohey, tout un programme et peut-être un défi ?

Mr de Laveleye : Certainement ! Des défis ! Et pas des moindres ! Par exemple, accueillir de nouveaux habitants et veiller à ce qu'ils se sentent bien chez nous, chez eux, tout en conservant notre convivialité...

Veiller à ce que chacun d'entre nous puisse trouver un milieu de vie et d'épanouissement : cela doit être notre défi au quotidien et comme dirait un célèbre fabricant de meubles : « Avec toute mon équipe, je m'y engage !! »

Que va-t-il se passer durant cette année 2011 ?

- > La prochaine réunion de la CLDR permettra de vérifier la cohérence et de définir la priorisation des projets.
- > Il est également prévu de présenter le travail au Conseil Communal
- > L'approbation du PCDR doit se faire par le Gouvernement Wallon. Viennent ensuite la mise en œuvre des projets par la CLDR et les groupes de travail.

Dans un premier temps, c'est ce que nous appelons le lot 1 qui sera présenté. Ces projets du lot 1 seront réalisables dans un délai de deux ans.

Pour rappel, la toile de fond de cette mise en œuvre répondra aux critères liés au développement durable : c'est-à-dire répondre aux besoins du présent sans compromettre les générations futures dans les matières telles que société et culture, économie et environnement.

Liste des membres de la CLDR, par ordre alphabétique et par commune :

Culot Geneviève	Goesnes / Ohey
De Laveleye Daniel	Ohey
De Quirini Charles	Goesnes / Ohey
Deleu Elisabeth	Evelette / Ohey
Dussart Michel	Ohey
Gonne Olivier	Ohey
Guilmot Paul	Evelette / Ohey
Halleux Pierre	Evelette / Ohey
Hellin Didier	Ohey
Holodiline Sabrina	Ohey
Lebrun Miguëlle	Libois Evelette / Ohey
Lecomte Yannic	Evelette / Ohey
Leemans Vincent	Evelette / Ohey
Leveque Emilie	Jallet / Ohey
Lhoas Pierre	Ohey
Litt Georges	Tahier Evelette / Ohey
Mathieu Vincent	Haillot / Ohey
Mélot Gérard	Ohey
Meyfroidt Marie-Thérèse	Libois Evelette / Ohey
Moyersoen Clément	Haillot / Ohey
Moyersoen Benoît	Haillot / Ohey
Noirhomme Dominique	Haillot / Ohey
Seressia Daniel	Ohey
Somville Jean-Pol	Ohey
Thys Lidia	Libois Evelette / Ohey
Tonglet Bruno	Evelette / Ohey
Triolet Nicolas	Evelette / Ohey
Van Eslander Michèle	Evelette / Ohey
Vermeulen Pol	Ohey
Wéry Anne	Ohey



AGENDA 2011

Cercle horticole d'Ohey

AVRIL : 10

Activité : bouture de chrysanthèmes

MAI : 15 OU 22

Bourse aux plantes lors de la Brocante d'Evelette

JUIN: REPOS

JUILLET : 10

Vin de noix

AOÛT : REP OS

SEPTEMBRE : 11

Récolte des semences (légumes et fleurs), semis des bisannuelles (pensées, myosotis, ...)

OCTOBRE : 09

Les fruits : conservation des pommes, des poires

NOVEMBRE : 13

Plantation des bulbes, les jardinières

DÉCEMBRE : 11

Compostage (information)

Comité Libois

14 ET 15 AOÛT :

Libois en fête

DIMANCHE 14/8 :

concours de puzzle de 13h à 17h

LUNDI 15/8 :

traditionnel repas champêtre - animations - concours d'épouvantails.

DIMANCHE 30 OCTOBRE :

soirée contée

Comité Saint-Mort

DIMANCHE 17 AVRIL DÈS 11H30

Dîner de Printemps

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AOÛT

Pèlerinage annuel Saint-Mort

DIMANCHE 9 OCTOBRE DÈS 11H30

Dîner d'Automne

Les 3 manifestations ont lieu à Saint-Mort (Haillot)



CONTACT

Lagneau JM - Tél. 085/61 1320

Comité des fêtes de Matagne

LE 9 JUILLET 2011

Barbecue

LES 14, 15 ET 16 OCTOBRE 21

Fête Matagne

Autres

LE 10 AVRIL:

Dîner paroissiale d'Ohey

LE 3 JUILLET

Dîner Saint Christophe






GUILMOT CONSTRUCTION

RUE DE L'ILE DOSSAI 13 5300 ANDENNE
 TEL: +32 85 514128 FAX: +32 85 23 4161
 MAIL: CONSTRUCTION@GUILMOT.EU
 WWW.GUILMOT.EU

*Le partenaire fiable pour
votre projet...*

WWW.GUILMOT.EU



**INNOVEZ...
DECOUVREZ...**

Meta Morpho's

CENTRE MÉDICO - ESTHÉTIQUE
Féminin - Masculin

- ♦ CONCEPT UNIQUE ET PERSONNALISÉ.
- ♦ TECHNIQUES DE SOINS SPÉCIFIQUES ET TRAITEMENTS MÉDICAUX POUR LE VISAGE ET LE CORPS.
- ♦ HARMONISATION DU CORPS ET DE L'ESPRIT PAR LA CHROMATHERAPIE. (DÉLICIEUX MÉLANGE DES COULEURS ET DES HUILES ESSENTIELLES)

POUR TOUTE INFORMATION SUR NOS DIFFÉRENTES TECHNIQUES ET LES PRIX :
 CONTACTEZ NOUS AU :
0498/80.51.60

24 A, RUE GRAND VIVIER
 5352 PERWEZ (OHEY)

INFO@METAMORPHO-S.BE
 UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



DEPAYE - CEUPPENS S.A.



Renault "Indépendant"

Nous entretenons votre Renault, mais aussi les autres voitures avec le plus grand soin.

Vente - Réparation toutes marques
 Entretien et réparation des systèmes de climatisation automobile.

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h
 Vend.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h

Rue du Fourneau 17a - Marchin
 T. 085/21 39 74

PROXY DELHAIZE

Ch. de Ciney à Ohey - Tél. 085 61 17 42
 (parking de 60 places)



Lundi: 13 à 19 heures
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi: 9 à 19 heures
Dimanche matin: 8:30 à 12 heures

Ouvert également les jours fériés au matin sauf les lundis

Chez Paulette

Toute l'alimentation
 Textiles - Jouets
 Livres - Journeaux - Tabacs - Pâtisserie

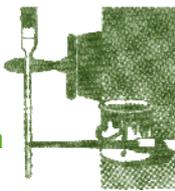
Les Épiciers Sympa



Rue de l'Église 4
 Haillot / Courtheoux
Tél. 085/61 14 73

Entreprises de peintures
 et décorations

Edgard HALIN et Fils sa



Avenue de Namur 88 - 5590 Ciney
Tél. 083/21 25 64 - 083/21 52 75
 Fax 083/21 65 94 - ehalin.fils@scarlet.be

Fiduciaire Pierre Verlainne SPRL

Comptable-fiscaliste agréé IPCF 104.295

Siège social:

22, Place Albert 1^{er} - 1300 Wavre (Limal)
Tél.: 010/40 15 72 - Fax: 010/40 06 58
GSM: 0475/61 26 27

Siège d'exploitation:

224c, rue de la Bouchaille
5350 Evelette
Fax: 085/82 50 83
pierre.verlainne@fipv.be

Menuiserie Bastin

Tél./Fax: 085 61 31 00
Gsm: 0477 49 66 51

- ✦ Chassis ✦ Bois ✦ PVC ✦ Alu
- ✦ Tentes solaires
- ✦ Moustiquaires ✦ Gyproc
- ✦ Toute menuiserie intérieure



Enreg. 12.20.10

Rue de la Source 191b
5351 Haillot



Rue Rendarche, 47
5350 Ohey



T./F. 085/61 31 03
G. 0475/69 04 03
adneteric@belgacom.net

Consultez nos références sur

www.adnet-eric.be

GUIOT & FILS S.A.



MAZOUT

RUE DE GESVES - 5350 OHEY
Tél. 085 61 11 47



Permanences contributions

Monsieur Frere Jean-Marc du contrôle des contributions d'Andenne tiendra les permanences contributions les lundi 23 mai et mardi 31 mai de 9h00 à 12h30.



POUR PLUS D'INFORMATION ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

contacter Anne-Marie MARECHAL au 085/824 457

Bière artisanale La Filée

Bière artisanale disponible au domicile de Maurice RORIVE,

Président de l'ASBL Qualité Village Filée
Rue de Filée 38
5353 Goesnes

Foyer Rural

Salle paroissiale pour les réunions, baptêmes, communions, anniversaires, mariages, dîners, souper, réceptions, «après funérailles»...

Avec ou sans service



POUR TOUTES RÉSERVATIONS DU FOYER RURAL, MERCI DE CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES:

Roger Ja: 085/612 438
Marc Antoine: 085/ 611 603
Gisèle Allard: 085/ 611 250

Rue Pierre Froidebise, 79 | 5350 Ohey



Vous êtes un particulier :

Besoin d'un coup de main pour :

- > Le bricolage : (peinture, tapisser, petite maçonnerie...)
- > Le jardinage : (tonte, entretien, taille haie...)
- > Accompagnement ou surveillance d'enfants, de personnes âgées.
- > Aide administrative
- > Surveillance d'animaux
- > ...

Cela vous coûtera 5,95€/h déductible au contributions

Vous êtes une Asbl,

une association non commerciale :

Besoin d'un coup de main pour :

- > Aide administrative
- > Entretien des abords
- > Mise en ordre et nettoyage des locaux
- >

Cela vous coûtera 5,95€/h

N'hésitez pas faites appel à l'Agence Locale pour l'emploi d'OHEY

Place Roi Baudoin 80 | 5350 OHEY

Tél: 085 82 4460 | Email: aleohey@gmail.com

Personne de contact: Carine MARCHAL | Présente un mercredi sur 2, jeudi et vendredi



NAISSANCES

- > JACOB Léa, fille de François et de BERGER Aurélie, Goesnes
- > ROOTSAERT Fée, fille de Filip et de CAILLAT Nathalie, Goesnes
- > THIRION Jeanne, fille de Vincent et de LAVIS Gwenaëlle, Haillot
- > GILLET Margaux, fille de Frédéric et de MARTIN Aude, Haillot
- > LESOIL Oriane, fille de Frédéric et de GILLOT Gwenaëlle, Haillot
- > MARCHAL Maëlle, fille de Dominique et de DELMAL Christelle, Haillot
- > HOST Antoine, fils de Valéry et de DENEIL Christine, Ohey
- > DELFORGE Tom, fils de Sébastien et de WEBER Vanessa, Haillot
- > DERYCKE Cléo, fille de Jean-Louis et de DE JAEGER Evelyne, Haillot
- > RIOLET Loucas, fils de Stéphane et de GORANE Charlène, Evelette
- > MARX Charline, fille de Cédric et de DE RAES Maud, Haillot
- > HERBIET Lou, fille de Cédric et de WERY Valérie, Haillot
- > PHEYFFER Leeloo, fille de Laurent et de DESSART Cécile, Ohey
- > GERARD Charlotte, fille de Jean François et de WELS Julie, Evelette
- > TAHIR Tom, fils de Benoît et de ORDORP Aline, Ohey
- > ROHL Mia, fille de Daniel et de DEMOULIN Angélique, Haillot
- > REMY Océane, fille de Jonathan et de MAGNABOSCO Elodie, Haillot
- > ROMEDENNE Mathys, fils de Jonathan et de HOBE Méliissa, Haillot
- > DUMONT Lisa, fille de Valéry et de HERMAN Anne-Sophie, Haillot
- > DUSART Alice, fille de Alain et de CATTAREGGIA Ingrid, Jallet
- > HALLEUX Marius, fils de Pierre et de DEGUELDRE Cécile, Evelette
- > RAMLOT Léo, fils de Mike et de BEAUDOT Julie, Evelette
- > DEJARDIN Hugo, fils de Nicolas et de SPELEERS Mélanie, Perwez
- > KRUG Balthazar, fils de Sven et de GOETGHEBUER Tatianna, Ohey
- > STREELS Nina, fille de Steve et de GERARD Vanessa, Perwez
- > VAN TICHELT Thomas, fils de Johan et de SCHROVEN Marie-Christine, Evelette
- > DEGLIM Emilien, fils de François et de LEBRUN Mélanie, Ohey
- > LAKSIR Omar, fils de Mohamed et de TOLU Elisabetha, Haillot
- > DELBRASSINNE Chanelle, fille de Raphaël et de VERAST Stéphanie, Perwez
- > LIBERT Loïc, fils de Cédric et de LAMBERT Christine, Haillot
- > WEBER Mathias, fils de Cédric et de GUIDEZ Magali, Haillot
- > BARBIER Samuel, fils de Jean Pierre et de GILLON Valérie, Haillot
- > CHARLES Victor, fils de Pierre-Emmanuel et de ANTOINE Pauline, Evelette
- > WILLEMS Thibaut, fils de Pierre et de MASY Françoise, Jallet
- > GREIF Lucas, fils de Philippe et de DEMOULIN Lolita, Perwez
- > FONTEIJNE Manon, fille de Lionel et de REMY Marie, Ohey
- > VERRAVER Marion, fille de Damien et de GRANDJEAN Valérie, Ohey
- > GENON Théo, fils de Laeticia, Ohey
- > LEVEQUE Louisa, fille de Emilie, Jallet
- > DAHMANI Louisa, fille de Ibrahim et de BIASON Sophie, Evelette



- > BESURE Eline, fille de Benjamin et de WEBER Aurélie, Ohey
- > DRIEF Younes, fils de Mohammed et de De Vlieger Régine, Haillot
- > WALSCHAP Lucie, fille de David et de HOEREE Emilie, Haillot
- > GILSOUL Camille, fille de Loïc et de DEPAUW Marie, Goesnes
- > MARMIGNON Danny, fils de Xavier et de DIMBLON Sylvie, Perwez
- > ALDEGHI Lucy, fille de Laurent et de GUISLAIN Cécile, Ohey
- > CHARLES Théo, fils de Renaud et de BIELAWSKI Cynthia, Evelette
- > DOUILLET Lucas, fils de Pascal et de DEGEE Valérie, Perwez
- > VAN BRANTEGHEM Kaissy, fille de Xavier et de MARLIER Edwina Haillot
- > LEUCI Alessia, fille de Alessandro et de GAMBELLI Elodie, Ohey
- > RUYDANT Eva, fille de Damien et de DEGLIM Alice, Evelette
- > SAINTRAIN Marie-Lou, fille de Nicolas et de DE SPIEGELEER Caroline, Ohey
- > BADOT Antoine, fils de Guy et de KEVERS Stéphanie, Haillot
- > BERTRAND Justin, fils de Laurent et de HASTIR Christelle, Haillot

MARIAGES

- > DE BEURME Nicolas de Namur et COUMANS Marie d'Ohey
- > ABRAHAM Christophe de Haillot et TOUSSAINT Cindy de Haillot
- > ROOTSAERT Filip de Goesnes et de CAILLAT Nathalie de Goesnes
- > COLLETTE Paul de Huy et DE MEYER Marie-Christine d'Ohey
- > BEAUFAYS Pascal d'Evelette et GOFFARD Joëlle d'Evelette
- > ALLONCIUS Sébastien d'Evelette et VANDOREN Catherine d'Evelette
- > BADOT Guy de Haillot et KEVERS Stéphanie de Haillot
- > WINDMOLDERS Dimitri de Goesne et D'ANS Anne-Julie de Goesnes
- > DELPORTE Laurent d'Ohey et DELHAISE Claude d'Ohey
- > LOECKX Alain d'Evelette et DEGUELDRE Sylvie d'Evelette
- > HAVELANGE Pascal d'Evelette et BAILLIEUX Cindy d'Evelette
- > HEINE Jean de Haillot et DONNAY Isabelle de Haillot
- > MAZY Eric de Haillot et GAILLARD Martine de Haillot
- > DENIS Jean Marc de Haillot et DUPIRE Caroline de Haillot
- > HERBIET Cédric de Haillot et WERY Valérie de Haillot
- > FROIDBISE Danny d'Ohey et LOYENS Janine d'Ohey
- > BALHAZAR Jacques de Goesnes et DONNAY Aurore de Goesnes
- > GHEURY Raphaël de Haillot et NOEL Sophie de Haillot
- > HELLA Philippe de Perwez et AGAMAND Brigitte de Perwez



DECES

- > BEGUIN Marc, Haillot
- > VAN BRANTEGHEM Pierre, époux de FOURNAUX Claire, Haillot
- > MATHIEU Corinne, épouse de TREFOIS Jean-Pierre, Evelette
- > CARABIN Corinne, épouse de NICOLAÏ Lucien, Ohey
- > CHAIDRON Alain, époux de WILLAME Liliane, Ohey
- > NICOLAY Jean Luc, époux de Comtesse de LANNOY Sylviane, Ohey
- > BRESMAL Marie Claire, Haillot
- > BAGORDA Giacomo, Perwez
- > SCHUL Jacqueline, épouse de DEGRUNE Marcel, Evelette
- > MICHAUX Pierre, veuf de TELLIER Joséphine, Evelette
- > MARLAIR Marie José, veuve de LAMBERT Joseph, Ohey
- > PUFFET Marie-Louise, veuve de NOEL Jean Ohey
- > RIFFLART Jean Claude, époux de VAN-CRAYWINKEL Hélène, Ohey
- > PARADE Marie-Claire, Ohey
- > SOEUR Viviane, épouse de SCHUER Roland, Haillot
- > WEBER Charles, époux de CLAUS Renelde, Evelette
- > FRANQUINET Georges, veuf de SALVE Rose, Ohey
- > DELANNOY Jean-Claude, Perwez
- > DEGRUNE Marcel, veuf de SCHUL Jacqueline, Evelette
- > JEAN-LOUIS Marie, veuve de PESESSE Raymond, Ohey
- > DEBLIER Emile époux de RENIER Christiane, Ohey
- > LIBION Alexandre, époux de EMELEER Paulette, Ohey
- > POSSOZ Jacqueline, Haillot
- > DELWICHE Walter, Evelette
- > SMAL André, époux de DELFOSSE Marguerite, Evelette
- > NAOME Jeanine, veuve de GUYOT Désiré, Ohey
- > FERIER Pol, époux de BELAIRE Patricia, Haillot
- > LOUIS Marcelle, veuve de MASSON Armand, Jallet
- > GODET Germaine, veuve de HENRY Gaston, Haillot
- > DECHAMPS André, veuf de VANDER VELDEN Léontine, Ohey
- > PIERRE Sylva, veuve de LAMBERT Freddy, Ohey
- > DESIRONT Rudy, époux de VERBIST Jacqueline, Perwez
- > STERKENDRIES Germaine, veuve de LIBIN Laurent, Ohey
- > DE RAES Maud, épouse de MARX Cédric, Haillot
- > HAIDON Fabienne, Ohey
- > DETHIER Léopold, époux de DAIX Suzanne, Evelette
- > CORBUSIER Bernard, époux de LALLEMAND Myriam, Haillot
- > de LOVINFOSSÉ Jean, époux de de MONTPELLIER D'ANNEVOIE Sabine, Evelette



Architectes

Closset Ivan

Rue Trou du Loup 253M - Ohey
0479-41.92.30 - 085-82.76.15

Cornez-Denis P.

(+ Coordinateur sécurité-santé)
Rue de Gesves 186 - Ohey
085-61.23.06

Halleux P.

(+ Coordinateur sécurité-santé) Rue
du Baty 40 - Evelette
085-61.31.75

Moyersoén Clément

Rue des Ecoles, 56F 5351 Haillot
0477-23.90.80

Architecte de jardin

Feuillen Jean-Philippe

Route de Havelange 109 - Evelette
085-61.38.88 - 0478-59.37.69

Lhoas Pierre

Ch. de Ciney 47 - Ohey
085-71.31.14 - 0473-93.97.70

Avocat

Me de Laveleye Daniel

Ohey - 0475-36.59.03

Dentistes

Bertrand J.-M.

Rue Marteau 260 - Ohey
085-61.14.85

Drugmand-Burton M. & Drugmand Ph.

(Orthodontiste) - 085-61.20.82
Rue de la Centrale 108C - Haillot

Docteurs en médecine

Dr François Cloës

Rue de Ciney 7 - Ohey
0487-32.92.48

Dr Cordier

Place de l'Eglise 61E - Haillot
085-61.21.30

Dr Devries

Rue de l'Harmonie 106 - Ohey
085-61.10.73

Dr Henin

Rue du Château 174 - Ohey
085-61.14.00

Dr Raket D. Neurochirurgien

Rue du Village 66 - Perwez
085-61.18.52

Dr Schumesch Carole

(+ Médecine esthétique)
Grand Vivier 76 - Perwez
0498-48.87.01

Dr Verlaine

Rue Marteau 261 - Ohey
085-61.11.69

Géomètre

Christophe Mathot

Ruelle Milquet 42 - Haillot
0486-65.56.73 - 085-31.13.77

Infirmières

Arnold Ingrid

Route de Nalamont 284 - Haillot
085-61.13.13

Dayez-Vermeulen Béatrice

Rue Bois des Loges 82 - Perwez
085-61.18.74

Dejardin Ingrid

Rue de Nalamont 140b - Haillot
085-61.20.19

Depaye-Tassin Colette

Rue de Huy 21 - Haillot
085-61.14.28

Fredj-Guillaume Laurence

Rue du Moulin 231 J - Ohey
085-71.24.39

Gérard-Bernard Christine

Rue de Gesves 177 - Ohey
085-61.10.22 - 0496-370.856

Guillaume-Blom M.-Ch.

Rue de Hautbois 32 - Hautbois
083-67.79.82

Stasse-Nolet Marie-Claire

Rue Bois Dame Agis 94 - Perwez
085-61.19.90

Streel Laetitia

Rue du Moulin 230G - Ohey
085-71.48.51 - 0486-27.34.66

Kinésithérapeutes

Depoorter Nathalie

(Soins d'urogynécologie)
Rue Cléal 84b - Perwez
0478-42.51.33 - 085-27.01.90

Gillet David

Saint-Mort 147M - Haillot
085-61.15.57

Grégoire Josiane

(Soins d'urogynécologie)
Rue de Nalamont 137A - Haillot
085/255.676 - 0474/72.13.16

Haverland Donatienne

Rue du Moulin L97 - Haillot
0475.29.85.22

Paulus D.

Rue Ramelot 352a - Ohey
085-61.12.78

Piret J.P.

(Kiné et ostéopathie)
Rue de la Motte 152 - Ohey
085-61.16.84

Renson Thierry

Chaussée de Ciney 55B - Ohey
085-31.81.59 - 0475-42.53.64

Stassen Nathalie

(+ Psychomotricité)
Rue du Baty 48 - Evelette
085-61.28.25

Stroobant-Hellin Catherine

Rue de Reppe 133b - Ohey
083-69.81.62 - 0477-57.38.45

Vandendael Luc

Rue du Moulin 229 - Ohey
0477-50.97.01 - 085-61.16.81

Laboratoire dentaire

Castiau R.

Voie des Gérons 247 - Haillot
085-61.19.28

Logopèdes

Beauduin M.-N.

Rue Erdal 169 - Evelette
085-61.23.70

Haverland Esther

Rue du Moulin L97 - Haillot
0499/13.84.11

Schouben

Perwez - 085-61.10.59

Notaire

Grosfils S.

Chaussée de Ciney 53a - Ohey
085-61.13.07

Pédicures

Badot Stéphanie

Rue Stocus 61H - Haillot
085-31.78.24 - 0485-03.39.29

Henry Charlotte

Rue de l'Eglise 7 - Haillot - 085-
61.10.15

Masy Nathalie

Chée de Ciney 45B - Ohey - 085-
61.28.05

Paulus Françoise

Rue Saint Mort 166 - Haillot
085-23.36.26 - 0477-71.73.72

Thirionnet-Lixon Christelle

Pédicure médicale - 0474-40.75.50

Pharmacies

Depaye Laurence

Rue de Ciney 25C - Ohey
085-61.11.01

Pharmacie E.P.C. Leroy Christelle

Rue de l'Eglise 8 - Haillot
085-71.27.85

Podologue

Astrée Marthe

Rue de Baya 12 - Goesnes
085-61.27.44

Psychothérapeute

Servais Bénédicte

Rue du Souvenir 91A - Evelette
085-61.23.00

Vétérinaires

Dr Crevits Bruno et

Féron Catherine

Rue de Ciney 16 - Ohey
085-61.29.49

Dr Demanet Marc

Rue des Ecoles 57 - Haillot
085-61.23.05

Dr François J.

Rue P. Froidbise 72 - Ohey
085-61.22.21

Services de secours

Ambulances 100

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 (cas urgents)

Brigade d'Ohey: Rue de Ciney 12
085-27 86 00 pendant les heures de services

Pompiers 100

Service des pompiers d'Andenne: 085-84 17 01

Accident - Agression 112

Un seul numéro en Europe

Centre antipoisons

070 245 245

Services divers

Poste Ohey

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085-61 13 60

Codes postaux
Ohey - Evelette: 5350
Haillot: 5351
Jallet: 5354
Goesnes: 5353
Perwez: 5352

Justice de Paix

Place du Perron, Andenne: 085-41 03 00

Contributions

Contrôle d'Andenne: 085-84 96 90

Enregistrement

Andenne: 085-84 97 20

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey
M. Roger JA: Rue de Ciney 12b - Ohey
085-61 24 38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants
a lieu bâtiment communal à côté de la
crèche - place Roi Baudouin 79B à OHEY les 2e
et 4e jeudi du mois.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey: 085/61 60 20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot
Mr l'Abbé H. Jean-Jean: 085-61 14 83
Mr le Diacre de Monge: 085-61 12 67

Pompes funèbres

P.F.Thierry CALS (Anc. Bertrand)
Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085-61 14 39

P.F. Pierson

Place Roi Baudouin 101 - Ohey - 085-61 14 24

Electricité Télédistribution AIEG

Rue F. Marchand 44 - 5020 Flawinne
Pannes: 081-73 29 11

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet
Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet
tél. 04-248 78 04

Direction régionale de Liège
Parc Industriel des Hauts-Sarts
2e Avenue 40, Herstal
Secrétariat

087/87.87.87 pendant les heures de service
078/15.22.33 hors des heures de service

SAMEDI 23 avril
OHEY Centre Sportif Communal
Le BCC Ohey organise les
finales de coupe de la province de Basket-Ball

Adresse:
Voie du Rauyisse
OHEY

9h : Pupilles filles
First Andenne / RCS Natoye

11h : Pupilles garçons
First Andenne / New BC Belgrade

13h : Minimes-Cadettes Filles
BC Ciney / BC Cerfontaine

15h : Minimes garçons
BCC OHEY / BC Ciney

17h : Cadets Garçons
BC Loyers / New BC Belgrade

19h : Dames*
BC Ciney B / Dexia Namur Capitale C

21h : Messieurs*
BCC OHEY A / BB Gembloux B

Avec le soutien de nos partenaires :

ZA, Finances, Record, Mise au vert, Marchal, elantis, Thomas Cook Travel Shop, O-ZONE, Gillet, etc.

* Entrée 5€ - Editeur responsable: BCC Ohey Voie du Rauyisse 5350 Ohey